

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. NOVEMBRE

1784.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. NOVEMBRE.

1784.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Observations sur les Ombres colorées, contenant une suite d'expériences sur les différentes couleurs des ombres, sur les moyens de rendre les ombres colorées & sur les causes de la différence de leurs couleurs. Par H. F. T. A. Paris, chez la veuve Duchesne; à Liege, chez Lemarié. 1 vol. in-12. Prix 35 f. de Fr.

C'est une matière neuve non-seulement pour la classe ordinaire des lecteurs, mais encore pour la plupart des physiciens que

celle qui est traitée dans cet ouvrage. Les *Ombres colorées* avoient été remarquées par Léonard de Vinci, célèbre peintre italien du 15^e. siècle, qui nous en parle dans son *Traité de la peinture* ; mais depuis cet auteur il paroît qu'elles n'ont fixé l'attention d'aucun observateur & que nous aurions peut-être encore été longtems à faire revivre cette découverte, si elle ne s'étoit présentée à M^r. de Buffon. Ce naturaliste s'est néanmoins trompé en croiant que personne avant lui n'avoit parlé de ce phénomène ; M^r. L'abbé Nollet fit voir à cette occasion qu'il avoit été connu & décrit par Léonard de Vinci.

Quoiqu'il en soit, l'auteur de ces observations étonné, comme il s'exprime lui-même, d'un phénomène qui, quoique journalier, n'avoit jamais frappé ses regards ; commença par s'amuser à examiner les ombres du soir. Il essaya ensuite diverses expériences pour connoître si les couleurs des ombres, au lever & au coucher du soleil, ne dépendoient pas de l'obliquité, presque horizontale de ses rayons : une nouvelle observation lui en faisoit faire une autre, & il connut enfin que non-seulement le soleil pouvoit produire des ombres colorées indépendamment de son abaisfement à l'horizon, mais aussi qu'on pouvoit se passer de sa lumière, & que même durant l'obscurité de la nuit, on pouvoit se procurer le plaisir de donner aux ombres différentes couleurs. Simple amateur de la physique, ajoute-t-il, il ne rendra pas raison de tous les phénomènes qu'il rapporte, & il ne donne

cet ouvrage que comme une suite d'expériences & d'observations qu'il a mis en ordre & sur lesquelles il expose ses réflexions sans prétendre tirer aucune gloire de ses découvertes.

Ce mémoire est divisé en trois parties. Dans la première l'auteur traite de ce qui est nécessaire pour avoir des ombres colorées ; dans la seconde il rapporte les différens moïens avec lesquels on peut se les procurer , & les diverses couleurs qu'elles ont dans différens cas ; il examine dans la troisième d'où peuvent provenir les différentes couleurs des ombres , & il expose quelques conjectures sur les causes qui peuvent les occasionner.

La base de sa théorie est que pour produire des ombres colorées , il faut 1^o. " qu'il
 „ y ait deux lumières , ou que le jour vienne
 „ de deux endroits à la fois ; 2^o. qu'il y ait
 „ entre ces deux lumières un certain équilibre , c'est-à-dire , une proportion déterminée de clarté ; une ombre , ajoute-t-il , ne
 „ sera jamais que noire tant & si longtems
 „ qu'elle ne sera éclairée que d'une seule
 „ lumière „. D'après ce principe , il a une attention incroyable dans la suite de toutes ses expériences , de faire observer qu'il s'y trouve une double lumière , ou si quelques fois il est forcé d'en reconnoître l'absence , il tâche d'en alléguer les raisons ou de justifier son embarras. Il est certain qu'il auroit dû en éprouver plus souvent encore qu'il ne le témoigne , & qu'avec son système sur la formation des couleurs , il n'est pas fa-

cile d'expliquer ses expériences. En effet, les couleurs des ombres paroissent sur des fonds presque toujours d'une couleur différente; selon les Newtoniens ces fonds n'ont telle ou telle couleur que parce qu'ils ne réfléchissent que des raïons de cette couleur; on ne conçoit donc pas pourquoi une muraille blanche réfléchiroit des raïons bleus, jaunes, rouges, verts, violets, pour montrer les ombres colorées de ces couleurs. L'auteur a senti cette difficulté, il en a senti d'autres encore sur la cause des couleurs des ombres; il a vu qu'on devoit les attribuer à la modification de la lumière, mais n'ayant pas été satisfait ni de sa réfraction, ni de sa réflexion, ni de son inflexion, & n'ayant aucune connoissance d'une hypothese qui pût satisfaire à toutes les difficultés, il s'est vu forcé d'avouer son embarras.

“ La lumière, dit-il, a la propriété de se
 „ modifier en différentes manières; & les cou-
 „ leurs des ombres dépendent assurément de
 „ ces modifications dont elle est susceptible :
 „ mais à laquelle de ses propriétés connues
 „ peut-on en attribuer la cause? — Ces
 „ couleurs ne dépendent pas de la réfrac-
 „ tion, puisque deux bougies produisent des
 „ ombres colorées dans une chambre, sans
 „ que leur lumière ne se réfracte, ne passant
 „ pas par des milieux différens. (a) — Si

(a) Pour entendre ceci, il faut savoir qu'une seule bougie ne produit pas des ombres colorées, quoique la lumière soit de la même nature & suive les mêmes loix que celle de la bougie qu'on lui joint.

„ elles dépendoient de l'inflexion de la lu-
 „ miere , ce feroit de la lumiere qui produit
 „ l'ombre & non pas de celle qui l'éclaire :
 „ mais fi cela étoit , cette feule lumiere pour-
 „ roit colorer l'ombre qu'elle produiroit fans
 „ le fecours d'une autre lumiere , qui , bien
 „ loin de donner plus de force & de viva-
 „ cité à fa couleur , ne feroit que l'affoiblir
 „ davantage ; d'ailleurs une ombre produite
 „ par la même lumiere n'a pas toujours la
 „ même couleur. La couleur d'une ombre eft
 „ auffi toujours uniforme dans toute fa lar-
 „ geur , & l'on n'en voit jamais qui foit di-
 „ vifée par des bandes différemment colorées ,
 „ & telles que les couleurs que nous aper-
 „ cevons dans un raïon de lumiere réfrac-
 „ tée. — C'eft donc à la réflexion de la
 „ lumiere qu'il faut attribuer les couleurs des
 „ ombres ; mais pour peu qu'on y faffe at-
 „ tention , on ne fe trouve pas moins em-
 „ barraffé pour comprendre la poffibilité du
 „ fait : en effet , pour qu'une furface nous
 „ paroiffe colorée , en bleu , par exemple ,
 „ il faut que les parties compofantes de cette
 „ furface ne réfléchiffent que *les raïons bleus*
 „ de la lumiere qui l'éclaire , ou bien que
 „ cette furface ne foit éclairée que d'une lu-
 „ miere bleue : mais une bougie allumée au
 „ milieu d'une chambre n'envoie pas autour
 „ d'elle une lumiere décomposée , mais
 „ une lumiere parfaite compofée de toutes
 „ les couleurs primitives , & qui colore en
 „ blanc les murailles de la même place. Pour-
 „ quoi donc l'endroit de cette muraille où

„ l'on a fait tomber une ombre nous paroît-il
 „ coloré, tandis que tout le reste ne l'est
 „ pas ? On fait d'ailleurs qu'une surface
 „ blanche renvoie exactement la lumière telle
 „ qu'elle la reçoit, & sans la décomposer.
 „ Comment concilier ces deux faits ? Com-
 „ ment comprendre qu'une lumière qui éclaire
 „ immédiatement une surface naturellement
 „ blanche, puisse colorer successivement en
 „ différentes couleurs certain endroit de cette
 „ surface ? Comment concevoir que la super-
 „ ficie d'une muraille, dont toutes les parties
 „ composantes sont homogènes, & égale-
 „ ment propres à réfléchir la lumière dans
 „ toutes ses couleurs, puisse quelquefois nous
 „ renvoyer une lumière jaune dans un en-
 „ droit de sa surface, & une lumière bleue
 „ ou violette dans un autre endroit, se-
 „ lon la quantité, la qualité, & la dispo-
 „ sition des lumières qui l'éclairent ? La
 „ lumière auroit-elle des propriétés qui se-
 „ roient encore inconnues aux philosophes ?
 „ Les faits sont néanmoins certains, & c'est
 „ aux physiciens à chercher la solution de
 „ ces problèmes. „

Si l'on passe après cela à quelques expé-
 riences, l'on verra souvent que le système
 du philosophe anglois est en défaut. Pour cela
 il suffira d'y porter l'attention convenable,
 de faire taire toute prévention, & de se de-
 mander comment tel phénomène s'accorde
 avec la supposition des 7 couleurs contenues
 dans le rayon ; comment, par exemple, la ré-
 flexion ou la réfraction peut changer la na-
 ture

ture d'une couleur essentiellement & invariablement telle; & de faire diverses questions de ce genre que la théorie newtonienne fait naître, & qui de l'aveu de l'auteur sont inexplicables. " Je ne dissimulerai point, dit-il, „ qu'il se rencontre des difficultés qui paroissent contradictoires avec mon hypothese, „ & auxquelles je ne faurois répondre „ (p. 211). " La grande difficulté qui se trouve „ pour conclure quelque chose sur la production des ombres colorées, c'est une espece de contradiction, qui se trouve souvent dans les recherches que l'on fait „ (p. 179). Il est bien plus remarquable encore dans un Newtonien de lui entendre répéter: " Nous devons croire que la nature „ & toutes les propriétés de la lumiere ne „ nous sont point encore connues (p. 141). „ Dans son embarras extrême, l'auteur se tourne de tous côtés. Il cherche des hypotheses plus favorables à ses expériences que celle de Newton. Celle de M^r. Gautier (a) fixe longtems ses regards. " Deux systêmes, dit-il, pag. 133, ne peuvent être plus opposés „ que celui de Newton avec celui de M^r.

(a) *Chroagénésie* (génération des couleurs) ou critique des prétendues découvertes de Newton, 3 vol. 1750 & 1751: Dans le 3e. volume il répond aux critiques qu'on a faites de son livre. L'hypothese de Mr. G. n'est pas neuve. Avant que celle de Newton eût prévalu, elle étoit commune dans les écoles. Je la trouve dans des cahiers de philosophie antérieurs de plusieurs années à la *chroagénésie*.

„ Gautier. Ce dernier n'admet aucune couleur existante dans la nature: la lumière, selon lui, est parfaitement blanche, & les corps non lumineux parfaitement noirs; & par le mélange du blanc & du noir, c'est-à-dire, de la lumière & de l'ombre, il prétend expliquer & rendre raison de toutes les couleurs dont la matière est susceptible „. L'auteur avoue que cette hypothèse paroît plus propre à expliquer les ombres colorées, & que M^r. Gautier eût sans doute fait usage de ce phénomène s'il l'avoit connu; qu'elle explique très-bien *la diversité des couleurs d'un rayon réfracté par le prisme, quoique cette lumière soit la même & tombe sur un même fonds*. Néanmoins il la rejette parce qu'elle fut critiquée, & que celle de Newton ne perdit rien de son crédit. Raisons peu dignes d'un physicien qui pense par lui-même.

Une hypothèse plus favorable encore que celle-là aux expériences des ombres colorées, est celle dont j'ai rendu compte dans le Journ. du 1 Mars 1778, en parlant d'un ouvrage qui a pour titre: *Lettres à une Princesse d'Allemagne sur différens sujets de physique*, & où on établit pour cause de la formation des couleurs, le nombre & la rapidité des vibrations. Je ne répéterai pas les preuves accumulées en faveur de ce système; on peut consulter cet extrait ainsi que les réponses aux objections de M^r. l'abbé Billy, 1 Nov. 1779, p. 321 & suiv.; & dans le Journ. du 1 Juin 1781, p. 164, la manière dont parle

de l'hypothese des vibrations un physicien célèbre. On expliquera aisément par son moien les variations successives qui arrivent aux couleurs *accidentelles* des ombres, en réfléchissant sur l'instabilité des vibrations de raions, proportionnelle à celle du mouvement de la lumiere qui change comme la cause qui la projette. Le même effet doit naître de la différence dans l'incidence des raions; & enfin la moindre circonstance diminue ou accroît le nombre & la rapidité des vibrations. On attribuera au jeu des vibrations ces bordures d'ombres colorées qui paroissent attachées à de grandes ombres noires; ces ombres colorées en tous sens en changeant la position d'une baguette de l'horizontale à la perpendiculaire; on concevra comment le violet occupe dans l'ordre de couleurs des ombres, une place différente que dans l'ordre des couleurs prismatiques: comment il est possible que des ombres colorées s'élargissent contre les loix de la nature en approchant la baguette de la muraille. On indiquera la cause de la diversité des couleurs d'un raion réfracté par le prisme, quoique cette lumiere soit la même & tombe sur un même fond; ce que les Newtoniens n'ont pu faire &c &c. (a)

Le sentiment de M^r. de Buffon sur la cause

p. 62, 63
& 175.

p. 201.

p. 57.

p. 141.

(a) Je viens de voir dans les feuilles publiques une annonce qui prouve bien que l'engouement newtonien s'affoiblit en France comme

des couleurs des ombres est encore moins satisfaisant que celui de l'auteur. Il leur donne pour cause l'azur du ciel, & son explication est si conforme à celle de Léonard de Vinci, que nous la croirions absolument calquée dessus, si le Plin françois ne nous apprenoit qu'il ne savoit personne qui eût avant lui observé ce phénomène. Au reste cette opinion ne tient aucunement contre les expériences; car si la couleur bleue des ombres

me ailleurs, & qu'en particulier on commence à douter si le système des couleurs n'est pas une illusion; ce qui avoit été regardé comme un blasphème en physique & en optique lorsque je m'avisai de l'imprimer pour la première fois en 1770. « Mr. le duc de Villeroy, » gouverneur-général de Lyon, a envoyé à » l'académie de Lyon l'énoncé d'une question de physique, & une médaille d'or qu'il » desire être décernée, en 1785, à l'auteur » qui aura fourni sur cette question le meilleur mémoire; l'académie, pour se conformer à ses intentions, propose le problème, tel qu'il lui a été adressé. *Les expériences sur lesquelles Newton établit la différente réfrangibilité des rayons hétérogènes, sont-elles décisives ou illusives?* Les mémoires, écrits en françois ou en latin, seront adressés, francs, à Lyon, jusqu'au premier Août 1785, ou à Mr. de la Tourette, secrétaire perpétuel pour la classe des sciences, rue Boissac; ou à Mr. de Borez, ancien commandant de Pierre-Scize, secrétaire perpétuel pour la classe des belles-lettres, rue Sainte-Hélène; ou chez Aimé de la Roche, imprimeur-libraire de l'académie, maison des Halles de la Grenette. Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 300 liv. »

dépendoit uniquement de la couleur de l'air, comme l'observe l'auteur, comment se feroit-il qu'une ombre produite par la clarté d'un feu & éclairée de la lumière d'une chandelle qui n'est éteignée que de 7 pieds, pourroit avoir une couleur bleue, puisque la lumière qui éclaire l'ombre ne traverse qu'une si petite épaisseur d'air? &c. (a)



Nouvelle découverte d'une attitude très-aisée & très-naturelle qui guérit très-promptement les fluxions de poitrine, les rhumes &c. Par Mr. Fresson. A Saint-Quentin. 1784. 1 vol. in-12, & se trouve chez l'imprimeur du journal.

IL est indubitable que l'attitude du corps peut influer sur son bien-être ou son malaise actuel; mais il est douteux qu'elle puisse avoir tous les effets que l'auteur lui attribue. Il veut particulièrement qu'on ne respire que par le nez, qu'on tienne, en dormant, la main devant la bouche, qu'on dorme sur le

(a) Si l'air avoit une couleur bleue de quelque manière & par quelque cause que ce fût, tout ce qu'on verroit à travers ce fluide, seroit de couleur bleue; & pour qu'on ne chicane pas sur le volume qu'il faut pour rendre la cause sensible, nous indiquerons la lune & les étoiles regardées à travers toute l'atmosphère. L'abbé Richard dans son *Histoire de l'air & des météores* a très-bien réfuté cette opinion.

coude du bras droit, qu'on se mouche souvent &c. Les unes de ces règles se pratiquent naturellement, quand elles ne trouvent pas d'obstacles, & qu'elles sont assorties à l'état présent du corps, les autres paroissent gênantes, quelques-unes peuvent avoir de mauvais effets, comme de se moucher souvent sans besoin. A cette théorie d'attitudes l'auteur joint l'usage d'une eau tirée du frefne & de quelques simples, à laquelle il attribue la plus grande efficace, contre diverses infirmités, entr'autres contre la surdité. J'ai vu cependant des personnes qui en ont fait un long usage contre ce dernier mal, sans en ressentir aucun effet. Mais comme le remede, ainsi que d'autres moïens qu'il suggere contre l'apoplexie & différentes maladies graves, sont assez simples de leur nature & ne montrent aucun danger, il est raisonnable qu'on ne refuse pas de les éprouver dans le besoin. Ce qu'il dit en particulier de la maniere de faire revenir la parole aux apoplectiques, mérite d'être éprouvé. (a)

A l'occasion de cet ouvrage, je parlerai d'une attitude qui par les effets qu'on lui attribue, est véritablement intéressante. Un physicien qui n'a pas l'air aventurier, qui se rit des secrets de Mr. Mesmer & de

(a) Selon lui, il suffit d'élever plusieurs fois & d'abaisser rapidement le malade l'espace de 3 ou 4 pieds, sans toucher terre. Il raconte de cette opération des choses trop avantageuses pour être crues légèrement.

beaucoup d'autres, finit ses réflexions par le passage suivant qui mérite d'être connu.

« Par le simple attouchement, je fais pré-
 venir les rhumes de poitrine, dont je suis
 quelquefois menacé par quelque rhume de
 cerveau : voici comme je m'y prends.
 Quand je me sens pris par un rhume de
 cerveau, sitôt que je suis au lit, & que
 j'ai les mains chaudes, j'en applique une
 à chair nue sur la poitrine : je l'y laisse
 longtems, & je sens que la chaleur occa-
 sionne une dissolution de quelque coagu-
 lation fixée sur les parois internes de la
 poitrine. Je sens quelque humeur passer de
 la poitrine dans l'estomac, me trouve la
 tête débarrassée, & n'ai pas la peine de
 touffer pendant six semaines que dure ordi-
 nairement un rhume. — J'ai donné cette
 recette à plusieurs personnes qui s'en sont
 bien trouvées ; & celles qui m'ont dit
 qu'elle n'avoit rien opéré en leur faveur,
 m'ont avoué qu'elles n'avoient pas eu la
 patience de tenir la main assez longtems
 sur la poitrine ». — Aux témoignages
 dont parle l'auteur, je pourrois en joindre
 plusieurs des personnes les plus respectables,
 qui dans les obstructions sur-tout & affections
 vaporeuses (dès qu'elles étoient locales) ont
 tiré de ce remède le plus grand parti. —
 Dans les maux de dents, la simple application
 d'un doigt à la dent souffrante, dissipe sou-
 vent dès les premiers instans les douleurs les
 plus aigues.



*Suite des Nouvelles historiques ; par Mr.
 d'Arnaud. A Paris, chez la veuve Bal-
 lard & fils.*

Qui n'applaudiroit pas à un auteur qui
 dirige ses talens vers un but aussi hon-
 nête

nête que M^r. d'Arnaud ? Dans un tems où la *sensibilité* est devenue une affaire de parade & de ton, on ne peut qu'estimer un écrivain qui s'efforce de lui faire produire des fruits réels. Nous croions répondre à la droiture de ses intentions, en lui faisant observer qu'à de très bonnes réflexions il mêle quelques fois des assertions entièrement fausses en histoire & en morale. L'éloge qu'il a fait du suicide, a fortement étonné les gens qui regardent cette manie non-seulement comme l'effet de la foiblesse & de la corruption, mais encore de l'incrédulité & de la très-mauvaise philosophie du jour. Le *drame, Le comte de Comminge* n'a pas été non plus sans reproche, parce que M^r. d'A. l'a publié à la suite d'une réimpression des *Mémoires de Comminge*, sans avertir que ces prétendus *Mémoires* étoient un pur roman *, & que les passions furieuses, l'abominable hypocrisie, l'horrible sacrilege qu'on y suppose exercer leur domaine dans le séjour de la piété & de la pénitence, ne sont que l'ouvrage d'une imagination creuse & fautive. Omission ou réticence qui a dérouté & scandalisé bien des lecteurs. Il en est de même de la prétendue *Nouvelle historique, le comte de Gleichen*, où M^r. d'A. nous parle de la polygamie comme autorisée par un Pape. Il donne pour preuve un comte de Gleichen, auquel, dit-il, le Pape permit d'avoir deux femmes la fois. Le *sensible* écrivain a vu cela dans Moreri, mais le plaisir d'une telle découverte l'a empêché de lire jusqu'au bout. Car

Moreri

* Voyez
TENCIN
(Claudine)
dans le n.
Dict.

Moreri finit par dire : “ On voit à Erfurt
 „ un monument de cette *prétendue* histoire.
 „ Mais il y en a bien d'autres , ajoute-t-il ,
 „ qui ne sont pas plus véritables ; & ce n'est
 „ pas sur des inscriptions , ou d'autres restes
 „ des tems barbares , que les habiles gens
 „ font quelque fonds , quand il s'agit de
 „ choses aussi extraordinaires que celle qu'on
 „ vient de conter „. D'ailleurs ce monument ,
 „ comme on va le voir , n'exprime rien moins
 „ que la polygamie.

Bayle ayant dit qu'un fort honnête homme
 „ voulut savoir sa pensée là-dessus , a mis en
 „ note ce qui suit. “ Si je m'en souviens bien ,
 „ ma réponse se réduit à ceci ; première-
 „ ment que c'étoit un fait assez obscur , &
 „ secondement qu'il ne serviroit de rien de
 „ l'alléguer , à moins qu'on ne pût produire
 „ des lettres du Pape , ou le témoignage de
 „ quelque auteur contemporain , ou l'aveu
 „ des écrivains catholiques. Hondorf est pres-
 „ que le seul auteur qu'on allegue : il ne
 „ cite personne ; c'est un compilateur que les
 „ gens doctes n'ont jamais fort estimé ; &
 „ comme il est Protestant , les Catholiques
 „ romains ne manqueroient pas de rejeter
 „ son témoignage. Ils demanderoient les ar-
 „ chives ou les annalistes d'où il a tiré ce
 „ fait ; & puisqu'il ne cite rien , ils préten-
 „ droient qu'il ne se fonde que sur l'ouï-
 „ dire , & sur des traditions vagues : ils di-
 „ roient qu'un grand nombre de maisons il-
 „ lustres font courir des traditions incertaines ,
 „ ou même très-fabuleuses , touchant

Art. *Gleichen*. Note
(B).

* On en voit un exemple dans le magnifique mausolée du comte de Mansfeld à Luxembourg.

„ la maniere dont leurs ancêtres furent dé-
 „ livrés de la prison au tems des croisades.
 „ En un mot, s'ils nioient le fait, que pour-
 „ roit-on leur répondre ? Le monument
 „ d'Erfurt ne peut rien prouver : une figure
 „ d'homme entre deux figures de femmes
 „ signifie-t-elle clairement la polygamie ? Ne
 „ peut-elle pas prouver entre autres choses
 „ deux mariages successifs *, ou deux mariages
 „ contractés entre un mari & deux épou-
 „ ses vivantes, mais dont le premier fut
 „ annulé ? Combien y a-t-il de contes ab-
 „ surdes que l'on tâche de prouver par des
 „ monumens de pierre ? C'est ainsi qu'on
 „ prétend prouver qu'une comtesse de Hol-
 „ lande accoucha tout à la fois de 365 en-
 „ fans ; chose dont les bons historiens se
 „ moquent, & qu'ils convainquent de fauf-
 „ seté „. Ce passage de Bayle est d'autant
 „ plus remarquable, qu'il détruit par une au-
 „ torité non suspecte, les efforts que les Protes-
 „ tans ont faits pour effacer l'ignominie de Lu-
 „ ther qui accorda deux femmes au Landgrave
 „ de Hesse. Mais convenons à cette occasion
 „ de la droiture & de l'honnêteté de l'héré-
 „ siarque ; il n'a pas songé, comme Hundfort &
 „ M^r. d'Arnaud, de justifier une telle lâcheté,
 „ une si révoltante prévarication contre la mo-
 „ rale de l'Évangile, par des exemples con-
 „ trouvés & par la conversion de l'histoire en
 „ roman. (a)

(a) Dans le même article, note (D) Bayle ridiculise un abbé françois qui avoit confondu le

Brevis notitia de phantasmate &c. *Observations touchant une hérésie que les ignorans prétendent n'être qu'une chimere.* A Ausbourg, chez Rieger 1784. vol. in-12. Se trouve chez l'imprimeur du Journal.

Toutes les hérésies dans leur naissance ont voulu passer pour des phantômes. Rien n'étoit plus naturel ni plus conforme aux circonstances. Pour ne pas effaroucher les orthodoxes & se ménager de l'accueil, il falloit professer du moins en apparence la croïance reçue; l'attaquer de front c'eût été armer tous les Catholiques pour sa défense. Il ne faut donc pas s'étonner si les dernières hérésies imitent la politique des premières, & si celle qui par des voies obscures & détournées porte aujourd'hui les plus grands coups à l'Eglise, prétend passer pour une *chimere*. Ceux qui liront ce petit ouvrage seront bien convaincus qu'elle n'est que trop réelle, & que les effets qui en constatent l'existence, ne sont pas la moindre calamité que l'Eglise de Jesus-Christ ait essuïée durant le grand nombre de siècles qu'elle lutte, sous la protection

le comte de Gleichen avec le Landgrave de Hesse. Bevue plaisante, qui prouve mieux que tous les raisonnemens, qu'avant la bigamie du Landgrave on n'avoit point imaginé de dispense pour l'autoriser.

fection de son divin Epoux, contre les folies & la méchanceté des hommes. Voiez les art. MONTGERON, PARIS, ROCHES Jacques, CLEMENCET &c dans le nouv. *Dict. hist.* — 1 Juin 1784, p. 179.



L'Ami des vieillards, présenté au Roi ; par Mr. l'abbé Roi, censeur royal, membre de plusieurs académies. A Paris, de l'imprimerie de Monsieur, 1784 2 petits vol. in--16.

L'Auteur s'étoit déterminé à traiter ce sujet, il y a quelques années, d'après la question proposée par l'académie de Montauban : *Combien le respect pour la vieillesse contribue au maintien des mœurs publiques.* Il composa un discours d'une demi-heure de lecture, pour se conformer à l'usage établi par l'académie : mais il ne concourut pas. Depuis cette époque, il a refondu ce Discours, l'a étendu, l'a divisé par chapitres, & en a formé une espee de traité sous le titre de *L'Ami des vieillards*, en y conservant néanmoins la forme oratoire.

M^r. l'abbé Roi ne pouvoit pas choisir de tems plus opportun pour publier son ouvrage. Nous sommes dans un siecle où les jeunes gens paroissent avoir entierement perdu le respect pour les vieillards. Voiez-les dans les sociétés, prendre un ton suffisant, tranchant, parler de tout, raisonner de tout,

couper la parole aux personnes âgées, les regarder même quelquefois avec un souris insultant : ils ont lu quelques brochuristes irréligieux, quelques poètes pomponés & rubanés, quelques articles de la vaste Encyclopédie, & ils comptent pour rien les fruits de la réflexion & de l'expérience. L'auteur les rappelle à leurs devoirs, leur donne les conseils les plus salutaires, prouve, par des raisons solides & par de fréquens exemples, tirés sur-tout de l'histoire ancienne, que rien ne sert plus à conserver les mœurs publiques dans leur intégrité, que le respect pour la vieillesse.

J'ai lu, il y a quelques tems, un livre où la même leçon, déjà si respectable par son antiquité & son autorité sainte (a), est exprimée d'une manière d'autant plus remarquable que le reste de l'ouvrage (b) est empreint de plus d'un préjugé à la mode. " Pour
 „ entretenir & accroître le respect filial, le
 „ Souverain doit honorer l'expérience; c'est
 „ une justice pour ceux qui ont vieilli dans
 „ la pratique exacte de leurs devoirs, & c'est
 „ une douce consolation dans leurs vieux
 „ ans, que les hommages publics que l'on
 „ rend à leur probité éprouvée & à leur ex-
 „ périence. Je n'aime Licurgue que parce

(a) *Coram cano capite surge, & honora personam senis.* Levit. 19.

(b) *Loix penales*, p. 240. — 1 Oct. 1784, p. 121.

„ qu'on dit qu'il est l'instituteur des hôpi-
 „ taux, & par le respect, qu'au rapport de
 „ Justin, il sçut faire naître pour la vieil-
 „ lesse: *maximum honorem non divitum &*
 „ *potentium, sed pro gradu ætatis senum*
 „ *esse voluit: nec sanè usquàm terrarum*
 „ *locum honoratiorem senectus habet.* Quand
 „ cette opinion sera universellement répan-
 „ due, on verra les enfans redoubler de con-
 „ fiance pour leurs peres; les nœuds des fa-
 „ milles se resserreront, & l'amour paternel
 „ qui n'éprouvera plus d'obstacle de la
 „ part des enfans, rendra l'autorité aussi
 „ douce qu'utile. „



L'Age d'or, recueil de contes pastoraux; par
Mr. Sylvain Maréchal, avocat au parlement.
 A Paris, chez Guillot. 1783. Vol. in-12 de
 142 p.

LE nom de *conte* devenu justement odieux
 par l'usage qu'en ont fait tant d'écri-
 vains licencieux depuis Bocace jusqu'à nos
 jours où il est plus décrié que jamais, seroit
 peut-être un jour réhabilité dans l'esprit des
 lecteurs honnêtes, s'il seroit souvent à dé-
 signer des moralités telles que celles que pré-
 sente ce petit ouvrage de M^r. Maréchal
 dont nous avons déjà fait connoître la ma-
 niere d'écrire *. Il y a, à la vérité, des
 idées déplacées & mal assorties à l'ensemble,
 des expressions peu exactes, & qui seroient

* 15 Déc.
 1783. p. 583.

repréhensibles, si la critique ne se relâchoit pas un peu de ses droits en supposant quelques fois un défaut de réflexion ; mais en général c'est le zèle du bien, la décence & la sagesse qui conduisent la plume de l'auteur. La bienfaisance, l'amour de ses semblables, la piété filiale, les douceurs d'un amour innocent & le prix de la vertu sont presque toujours l'objet de ses chants. Avec une imagination plus réglée, un enthousiasme moins violent, des idées plus suivies & plus cohérentes, des pensées moins alambiquées, des phrases moins entortillées, moins marquées de l'esprit de prétention, l'auteur auroit écrit des choses constamment utiles & raisonnables. (a)

(a) On a encore de lui le *Pibrac moderne*, ou le *livre de tous les âges*, où parmi de très-bonnes choses il s'en trouve de ridicules, d'incohérentes, mal vues & mal rendues. La vertu y devient un être factice, dont la récompense est la faveur des femmes (p. 103); l'immortalité de l'ame est une chose indifférente (57) &c. Depuis que l'imagination & l'humeur du moment a remplacé la vieille logique, même dans les gens de bien, il ne faut plus s'étonner de ce mélange.



Acta Sanctorum Belgii selecta, quæ tum ex monumentis sinceris, necdum in Bolandiano opere editis, tum ex vastissimo illo opere, servatâ primigeniâ scriptorum phrasi, collegit, chronologico ordine digessit, commentariisque ac notis illustravit Josephus Ghesquierus presbyter. Tomus secundus. Bruxellis, typis M. Lemaire. 1784. Vol. in-4°. de 684 p. Et se trouve chez l'imprimeur du Journal.

* 15 Sept.
783. P. 96.

Les souscripteurs de cette précieuse collection doivent être bien contents de l'exacritude avec laquelle les volumes se succèdent *, & plus encore de la manière méthodique, savante & réellement intéressante dont ils sont rédigés. L'auteur ne se flatte pas trop lorsqu'il compte sur les suffrages les plus distingués, & l'on n'accusera pas de vanité la satisfaction juste & raisonnable avec laquelle il se rappelle ceux qu'il s'est déjà conciliés. *Quem serenissimis Austriaci Belgii Gubernatoribus anno superiore obtuli hujus operis tomum primum, hunc vultu annuente ceptis meis benevolâque sermonis comitate exceptum ab iis fuisse, non possum non jucundissimo animi sensu recordari, palamque profiteri. Neque minùs gratum acceptumque id mihi accidit, quòd suscepti à me operis consilium, ejusque exequendi vulgandique jam à me ratio non modò viris summis patriæque*

15. Novembre 1784.

423

quæque nostræ moderatoribus, scd & eruditissim omnibus se probârint.

Quelques personnes auroient voulu qu'au lieu de la critique & des discussions qu'elle entraîne nécessairement, on se fût plus étendu sur la partie morale, & que les prédicateurs eussent trouvé un fond de sermons, des plans d'instruction sur les vertus chrétiennes & sur les vies des Saints; mais l'auteur observe que ces avantages sortent de la nature de cet ouvrage, & que par le moyen des additions marginales le lecteur intelligent saisit d'abord ce qui est particulièrement propre à former la matière d'un discours.

Ce second tome dont il n'est pas possible de donner une analyse (toutes les matières étant essentiellement détachées & ne pouvant avoir qu'une succession locale) comprend la vie des saints Belges depuis la mort de St. Remi jusqu'à l'an 654. Il est dédié à Mgr. le cardinal-archevêque de Malines, prélat toujours prompt à encourager les ouvrages utiles, mais sur-tout ceux d'où la lumière & les fruits de la foi, les maximes de la morale évangélique & la bonne odeur de Jésus-Christ se répandent parmi ses ouailles; prélat dont le zèle lutte avec autant d'activité que de constance contre les ennemis sans nombre qui assaillent de toutes parts les murs de Sion, qui fiors des victoires remportées sur les oints même du Seigneur, étendant leurs conquêtes sur le sacerdoce comme sur le peuple, diminuent tous les jours le nombre des pasteurs chrétiens.

On trouve dans ce volume des tables rédigées

gées avec soin pour la recherche des matieres, & plusieurs estampes bien dessinées. A la page 336 est le portrait du célèbre Bollandus, le premier des agiographes, auquel on doit les commencemens de l'immense collection des *Acta Sanctorum*, le tombeau de toutes les fausses légendes, l'honneur de la critique & de l'érudition sacrée, portée enfin jusqu'au 4^e. tome du mois d'Octo-

* 1 Juill. bre *, & dont on attend tous les jours la suite
1781. P. 329. avec une impatience mêlée d'inquiétude. (a)

(a) Seroit il possible que ce grand ouvrage, fruit précieux d'une érudition profonde, de recherches pénibles & immenses, d'une critique saine, d'une piété éclairée, d'une orthodoxie ferme & sévère, fût un jour livré à l'esprit de secte & de parti; que les petits artifices de pédans factieux barbouillassent cette vaste narration de faits édifiants ou merveilleux qui ont illustré les annales chrétiennes? Ah n'adoptons pas l'idée sombre & truite qui nous présente comme prochaine une telle métamorphose! Qu'un aventurier qui se croit destiné à cette opération, annonce avec importance l'effet qu'il s'en promet; qu'il ravale ce célèbre & savant ouvrage pour exalter le colifichet qu'il veut ou lui substituer ou lui attacher, c'est une charlatanerie trop naturelle à la suffisance des ignorans pour qu'elle produise quelque surprise; mais la religion du Souverain qui a donné les moyens & la sanction à une continuation si désirée, ne l'interrompra pas pour seconder les petites vues d'un parti odieux à l'Eglise & à l'Etat, toujours inquiet, intrigant, n'ayant pour arme que le déguisement & l'hypocrisie, & ne jonchant pas moins sa marche de ruines.

— Ci-dessus, p. 110.



Observations de Mr. l'abbé Cavanilles, sur l'article Espagne, de la nouvelle Encyclopédie. A Paris, chez Jombert jeune, 1784. vol. in-8^o. de 155 pag.

TEl qu'un empirique de bonne & parfaite contenance s'avance avec succès de foire en foire, étonnant & duppant des imbécilles sans nombre & toujours avec une impunité sûre; telle la lourde & toujours plus massive encyclopédie, malgré la flétrissure dont l'ont marquée ses propres chefs *, continue à être la marotte chérie des esprits superficiels & oisifs. En vain s'est-on attaché à recueillir l'incroyable multitude d'erreurs plausibles & plaisantes dans les matieres les plus unies, telles que la géographie, pour donner une idée de celles qu'on trouve dans des matieres difficiles & abstraites; en vain s'est-on attaché à montrer 300 erreurs dans le seul article *Angleterre* *; les rédacteurs n'en sont pas devenus plus attentifs, ni les bons souscripteurs & lecteurs plus défiants. L'article *Espagne* renchérit peut-être encore sur celui d'Angleterre. Un Monsieur Masson de Morvilliers, y a entassé toutes les sottises & les préjugés populaires. Il a présenté les Espagnols dans un état de langueur & de foiblesse extrêmes, dans une *paralyse* complete; c'est son expression. Il ne leur accorde presque rien: les arts, les sciences, le commerce,

* 1 Sept.
1784. p. 82.

* 1 Avril
1783. p. 557.
— 15 Mai
1783. p. 102.

mérce, l'industrie, tout est chez eux dans l'enfance, ou porte le caractère de la dégradation & de la barbarie. Si le rédacteur avoit d'abord fait attention qu'une injure dite à un particulier est une offense grave, à plus forte raison quand elle est dirigée contre un corps, & infiniment plus encore lorsqu'elle attaque une nation, il se seroit sans doute abstenu de tous ces reproches: en les supposant même fondés, il falloit les dépouiller de toute espèce d'amertume; il falloit se contenter de présenter, si on en étoit capable, des vérités utiles; indiquer des moyens pour remédier aux abus; voilà ce qui auroit été digne d'un philosophe, & non pas cette petite manie de montrer de l'esprit, de faire des phrases, & de viser à l'épigramme.

Mais que devient cette diatribe, si tout ce qu'elle renferme est faux, exagéré, présenté sous le point de vue le plus défavorable à la nation espagnole? Ou l'encyclopédiste connoit l'état actuel de cette nation, ou il ne le connoit pas. S'il le connoit, il est très-coupable, nous ne craignons point de le dire, d'avoir altéré cette vérité: s'il ne le connoit pas, c'est un trait d'ignorance impardonnable dans un écrivain. C'est ce dilemme qu'établit avec autant de force que de vérité, M^r. l'abbé Cavanilles. Zélé pour la gloire de sa patrie, il en prend la défense, il repousse toutes les attaques de M^r. Maffon, il suit ses assertions les unes après les autres, les détruit de manière à ne pas permettre

de réplique, parcourt toutes les sciences & tous les arts, & démontre que dans toutes ces parties les Espagnols ont aujourd'hui des hommes très distingués, que plusieurs ont obtenu les éloges des savans du premier mérite parmi les nations étrangères. Si les autres n'ont pas eu cet honneur, c'est qu'ayant écrit dans une langue qui n'est plus aujourd'hui aussi répandue qu'elle l'étoit autrefois en Europe, la renommée de leurs talens se trouve uniquement concentrée dans le país qui les a vu naître: mais ils ne sont ni moins utiles, ni même moins glorieux pour la nation.

Le tableau que donne M^r. l'abbé Cavanilles, est très-précieux. Il fait connoître parfaitement l'état actuel de l'Espagne; il traite du gouvernement, du clergé, de l'inquisition &c; & réfute tout ce que l'ignorance, la méchanceté, la brute & bonace crédulité, ont entassé de contes & d'impostures sur ces objets divers, que l'abbé de Vayrac avoit déjà présenté dans leur vrai jour *. On ne lira pas, sans le plus vif desir de voir imité ailleurs un des plus utiles établissemens qu'il soit possible de former, “ qu'on voit à Malaga un monument de la bienfaisance du Roi dans le Mont-de-Piété, dont les fonds sont destinés à secourir les cultivateurs de la province. Au mois de Janvier, on leur distribue l'argent nécessaire pour ensemençer les terres, & se procurer tous les moiens indispensables à l'agriculture, sans aucun intérêt, & avec la seule obligation de rembourser

* 15 Mars
1784. p. 414.

„bourfer après la vente des fruits. Les se-
 „cours donnés cette année montent à 824,437
 „livres „. Que dira-t-on de ces évêques
 qui, possédant des revenus immenses, dédaignent leurs trésors pour leur propre usage, se privent des premières nécessités de la vie pour pouvoir secourir l'humanité souffrante, font aux laboureurs & aux artisans les avances nécessaires de leur travail, prodiguent des aumônes aux hôpitaux, aux hospices, aux prisons, se rendent vénérables aux peuples par une conduite irréprochable, & une résidence continuelle qui ne leur permet d'abandonner leur ville épiscopale que pendant les visites annuelles de leurs diocèses? Et ce n'est pas un petit nombre d'évêques qui donnent ces exemples édifiants, tel que Don Joseph Garcia Alvaro, évêque de Gorie, que la mort vient d'enlever, qui ne se contenta pas de se dépoüiller de ses vêtemens pour un pauvre à moitié nud, mais qui construisit à ses fraix l'hôpital, & tous les ponts de son diocèse, qui, pour fournir à toutes ces dépenses, vendit sa bibliothèque & ses meubles, & qui, en mourant, a laissé aux pauvres tout ce qui lui restoit. Tous les prélats d'Espagne se signalent par les mêmes vertus. On en assigne la raison dans cet ouvrage: c'est que les talens & le mérite ont seuls droit de prétendre aux premières places, sans acception de rang & de personnes.

J'aurois bien d'autres choses à dire de ces observations de M^r. l'abbé Cavanilles; & si j'avois de l'espace, je m'étendrois-avec plaisir

fir sur la réponse vigoureuse qu'il fait à l'interrogation insultante de l'Encyclopédiste :
 " Que devons-nous à l'Espagne, s'écrie-t-il ?
 „ Qu'a-t-elle fait pour l'Europe depuis deux
 „ siècles, depuis quatre siècles, depuis mille
 „ ans „ ? Ce qu'elle a fait ! . . . Et la décou-
 verte d'un nouveau monde, la compte-t-il pour
 rien ? & celle des plus belles îles de l'Asie ?
 & la perfection & les progrès de la naviga-
 tion ? & la conservation de la foi catholi-
 que, dont des philosophes même ont fait hon-
 neur à Philippe II non-seulement relative-
 ment à l'Espagne, mais à l'Europe entière (a) ?
 & un reste de gravité, de décence, de droi-
 ture, de bonnes mœurs & de bonne con-
 stitution, dans la corruption morale & phy-
 sique de toutes les nations, dans un tourbil-
 lon de frivolités qui tourne toutes les têtes
 & seche tous les cœurs ? . . . Quelle idée se
 faire d'un homme qui compte tout cela pour
 rien ?

Mais les Espagnols sont déçus de la
 célébrité & de la considération dont ils
 jouissoient sous Ferdinand, Charles & Phi-
 lippe. Eh bien ! que cela prouve-t-il ? Les
 Hollandois d'aujourd'hui sont-ils les mêmes
 que ceux qui ont combattu Spinola & Alexan-
 dre de Parme ? Les Suédois renouvellent-ils
 les exploits de Gustave Adolphe & de Char-
 les XII ? Les Polonois sont-ils encore la ter-
 peur

(a) Sans ses trésors & ses travaux la religion
 catholique auroit été détruite, si elle avoit pu
 l'être. Dict. hist. par une soc. de gens de lett.

reur des Turcs & des Russes, les Genoïs & les Vénitiens les maîtres des mers, les Turcs sur le point de prendre Vienne? Les Portugais dominent-ils encore depuis la côte de Guinée jusqu'à celle du Japon? Et les François triompheroient-ils encore de toute l'Europe liguée contre eux? . . . Le sort de toutes les nations est prononcé : leur prospérité & leur gloire sont éphémères, le moment de leur plus haute élévation est précisément celui de leur chute. L'Éternel seul s'est fait un empire permanent qui subsiste immobile sur tous les empires. *Sicut opertorium mutabis eos & mutabuntur, tu autem idem ipse es, & anni tui non deficient.* Psal. 101. (a)



Le *Poivre* est le mot de la dernière Enigme.

*JE suis de matière pesante,
 Et j'ai de la légèreté;
 Il est très-rare qu'on me vante
 Malgré ma grande utilité.
 Je sers & la brune & la blonde,
 mais il faut deviner en quoi.
 Personne ne s'attache à moi,
 Et je m'attache à tout le monde.*

(b) *Discours sur div. sujets de rel. & de mor.* t. 1, p. 367. — Passage sublime & pathétique de Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.* 3e. part. chap. 8.



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 1 Octobre.) Nous sommes ici parfaitement tranquilles relativement à nos voisins : rien n'annonce de leur part le projet de nous attaquer : cependant il se fait des préparatifs, comme si la guerre étoit prochaine. Vraisemblablement n'ont-ils d'autre motif que de mettre la puissance ottomane dans un état à ne pas craindre les événemens. L'aga des Janissaires est parti pour l'Asie, afin de lever des troupes dans toutes les provinces, que la Porte possède en cette partie du monde. L'on estime à 38 mille hommes le nombre de troupes, réparties dans les diverses garnisons de la Romélie, & à un nombre à peu près égal celles qui se trouvent dans la Moldavie. Actuellement la Porte envoie des renforts successifs aux garnisons de ses places le long de la Mer-noire. Un nombre assez considérable d'ingénieurs européens, qui ont passé au service ottoman, achevera de nous mettre de ce côté-là dans un état de défense respectable. Les travaux pour la marine ne se discontinuent pas non plus. Le capitain-bacha se trouve à présent à la tête de 30 vaisseaux de guerre, dont il y en a 13 de 60 à 88 canons.

II. Part.

G g

L'arrivée de l'ambassadeur de France paroît avoir fait plaisir à sa Hautesse. En entrant dans le canal M^r. le comte de Choiseul rencontra le capitain-bacha qui précédoit la flotte sur une simple corvette. L'amiral turc envoya reconnoître le vaisseau françois, & apprenant qu'il portoit le nouvel ambassadeur, il le salua de 14 coups de canon qui lui furent rendus. Il s'approcha ensuite à la portée de la voix & témoigna le desir qu'il avoit de venir à bord du vaisseau françois; M^r. le comte de Choiseul s'excusa de recevoir cet honneur à cause de la peste qui avoit regné sur la flotte turque: l'amiral n'insista pas; il demanda alors quel étoit le jeune homme qui de la chaloupe répondoit à ses questions en un langage si pur; on lui répondit que c'étoit Isach Bey: ce jeune Turc que M^r. de Choiseul ramenoit à Constantinople avoit demeuré près d'un an à Paris; il y avoit 3 ou 4 ans qu'il voiageoit ainsi dans les différentes cours de l'Europe. Aiant servi dans la marine, il étoit fort connu du capitain-bacha; cet amiral parut fâché de n'avoir pas plus de canons pour saluer le vaisseau du Roi de France avec les honneurs qu'il méritoit; mais il promit qu'à l'approche de sa flotte il le salueroit alors dignement; ce qui eut lieu quelques heures après: tous les vaisseaux de la flotte tirèrent chacun plusieurs bordées; jamais l'ambassadeur d'aucune Puissance n'a été reçu par un amiral turc avec de si grands honneurs & avec des témoignages si vrais de bienveillance.

15. *Novembre* 1784.

433

La peste a beaucoup diminué dans cette capitale & dans ses environs, & les habitans rassurés n'attendent plus qu'un vent du Nord qui acheve de purifier l'air.

Le nouveau résident de la cour de Prusse, arrivé ici depuis quelques jours, a déjà eu plusieurs conférences avec le Reis-Effendi.

Il y a toujours des troubles dans la Georgie, & on envoie de ce côté des corps de troupes, un train d'artillerie & quantité de munitions de guerre.

MOCADOR dans les Etats de Maroc (*le 14 Septembre.*) L'Empereur vient d'ordonner l'armement de quatre frégates, qui mettront d'abord en mer. Une frégate, qui mouille à Salé, a reçu le même ordre; & plusieurs autres petits corsaires se disposent à partir. Sa Maj. Maure fait embarquer ici sur un navire françois une grande quantité de poudre & de salpêtre, destinée à être portée avec plusieurs diamans & autres effets précieux en présent au Grand-Seigneur. La ratification du traité de notre cour avec celle de Vienne a été apportée récemment par un bâtiment entré à Tanger.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 14 Octobre.*) Malgré les apparences de guerre, dont quelques contrées de l'Europe sont menacées, les dispositions de notre cour paroissent assez paisibles. — Le lieutenant-général comte de Bruce étant sur son départ, pour aller prendre possession du gouvernement général de

Moscou, auquel il a été nommé, & ce poste l'obligeant à une résidence fixe dans cette ville, il quittera la place de lieutenant-colonel du régiment des gardes Semenowski, laquelle paroît destinée en ce cas au lieutenant général comte d'Anhalt, aide-de-camp général de Sa Majesté. L'Impératrice elle-même est colonel tant de ce régiment que de celui des gardes Préobragenski, dont le prince Potemkin est lieutenant-colonel.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 15 Octobre.) Le Roi, aiant fait une tournée d'environ un mois par la Lithuanie, arriva le 27 du mois dernier à Grodno. Les sénateurs, les nonces, les officiers publics, & les habitans en général étoient habillés à cette occasion en habits uniformes neufs : & les gardes lithuaniennes à pied, les régimens de troupes légères, le magistrat, les corps de métier, celui des Juifs, & la Bourgeoisie en général étoient allés à la rencontre de Sa M. & l'attendirent rangés en double haye. Elle fut reçue au bruit de l'artillerie ; & rendue au château, la noblesse & toutes les personnes de rang furent admises à la complimenter. La diète s'est ouverte le 4 Octobre ; & les séances ont été continuées sans interruption les trois jours suivans. Dans la première M^r. Chominski, staroste & nonce du district de Pinsk, a été unanimement élu maréchal de la diète ; & il a nommé lui-même M^r. Nielubowicz pour

faire les fonctions de secrétaire. Le reste de ces séances s'est presque entièrement passé en formalités préliminaires. Le 7 Octobre il s'éleva une difficulté pour la préférence entre les palatins de Posnanie & de Wilna, que le Roi décida provisoirement en faveur du premier. C'est l'unique contestation, qui ait eu lieu jusqu'à présent dans cette assemblée. Parmi les étrangers, qui se sont rendus à Grodno, est le prince de Nassau, grand d'Espagne; & l'on y attend le prince d'Anhalt Cöthen. L'un & l'autre de ces princes demanderont le droit d'indignat à la diète. Le prince Poniatowski, évêque de Plocko & frere du Roi, a obtenu l'archevêché de Gnesne & la dignité primatiale. Ses compétiteurs étoient le comte Rybinski, évêque de Cujavie, le comte Krasicki, prince-évêque de Warmie, & le prince Massalsky, évêque de Wilna. Le nouveau primat s'est démis de la coadjutorerie de Cracovie, pour se donner plus entièrement aux fonctions de son éminente dignité, quoiqu'il y ait des exemples, que l'archevêché de Gnesne & l'évêché de Cracovie ont été réunis sur une seule tête. Il a déjà fait prendre possession du magnifique palais, bâti par son prédécesseur en cette résidence; & en vertu des dispositions de ce dernier, il en conservera également les meubles, en indemnisant la famille du défunt par une somme en argent.

Un exprès de Rome a apporté au prélat Archetti, nonce du Pape en Pologne, qui se trouvoit alors à Bialystock, la nouvelle de

son élévation à la pourpre ; & elle a répandu beaucoup de joie parmi la brillante compagnie , rassemblée en cet endroit. Le nouveau cardinal se rendra à Grodno , pour y recevoir , avec les formalités usitées , le chapeau des mains du Roi.

Les députés de Dantzig , chargés de la négociation avec la cour de Berlin sous la médiation de la Russie , sont retournés dans leur ville & ont fait leur rapport au sénat , dont on attend à présent le consentement à la convention conclue.

E S P A G N E.

MADRID (le 15 Octobre.) Il est arrivé ici récemment deux couriers de France , l'un pour le chargé des affaires de cette cour , l'autre pour l'ambassadeur de Portugal : ils ont eu ensuite l'un & l'autre des conférences avec le premier ministre comte de Florida-Blanca ; après quoi l'ambassadeur de Portugal a envoyé un courier à Lisbonne. Quoiqu'il ne transpire rien de l'objet de ces négociations , l'on pense qu'elles sont relatives au double mariage entre les cours de Madrid & de Lisbonne. Le comte de Fernan-Nunez , ambassadeur du Roi près de L. M. Très-Fideles , fait des préparatifs immenses pour ces cérémonies ; & il a plein-pouvoir de notre cour de faire tous les achats & tous les fraix , qu'il croira nécessaires à cet effet , particulièrement pour son entrée publique à Lisbonne. — Don Antonio Barcelo , lieutenant-général des armées

15. Novembre 1784.

437

navales , se trouve actuellement à la cour. Quoiqu'il y ait été mandé , l'on ne croit point , qu'il soit question d'une nouvelle expédition contre Alger.

Le Roi informé du tort que cause souvent aux marchands , ouvriers & artisans , le retard de paiement de la part des personnes qu'ils ont fournies ou servies , & sur-tout l'abus des privileges du rang & de la noblesse , qui autorisent celles qui en jouissent à décliner les tribunaux de justice devant lesquels pourroient les traduire leurs créanciers , vient de publier à cet égard une cédule en date du 16 du mois passé. A l'avenir ces privileges n'existeront plus , tout débiteur pourra être poursuivi en justice devant les tribunaux ordinaires , qui prononceront la saisie & l'exécution ; la seule exception en faveur de la noblesse ne regardera que la personne , le cheval & les armes , qui ne pourront être saisis : cette exception est la seule que pourront réclamer aussi les militaires. Les intérêts des dettes dont le paiement aura été retardé , courront à 6 pour 100 du jour de la réclamation qui en aura été faite.

Les navires du Pérou sont arrivés à Cadix : ils apportent près de 20 millions de piastres en especes. La quantité qui est entrée dans ce port depuis la paix , est immense. Outre ce qui appartient à notre commerce de ces riches envois , il nous revient un million de liv. par semaine : c'est la maison le Coulteux qui le fournit par un arrangement fait avec la banque d'Espagne : ces piastres arrivent

par Baïonne & font fondues sur le champ dans nos monnoies. Si l'argent est commun, l'or est rare; & cela doit être ainsi, puisqu'on fond ici le louis-d'or. Cependant le profit ne doit pas être fort grand, le prix des ducats & autres especes d'or n'ayant pas haussé à proportion de la disette que l'on éprouve de cette précieuse matière.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 18 Octobre.) La nuit du 26 au 27 du mois dernier, le Roi partit du château de Drottningholm, pour aller faire la revue du port & de la flotte à Carlscrona. Le soir précédent il y avoit encore eu grande cour, table ouverte & opéra. Le 29 la Reine & toute la famille royale revinrent de Drottningholm en cette résidence, & le Roi le 13 du courant. C'est le baron de Rajatin, capitaine dans la marine du Roi, que Sa Maj. a nommé commandant de l'isle de St. Barthélemy, cédée par la France à la Suede.

Les Puissances du Nord & sur-tout l'empire de Russie n'ont remarqué qu'avec inquiétude les mouvemens que notre cour se donne depuis quelque tems pour mettre les places frontieres du royaume en état de défense & les troupes au complet. Il y a eu même, sinon des plaintes, du moins des questions faites sur les intentions du ministère, principalement de la part de la cour de Pétersbourg. M^r. le baron de Creutz, ministre-d'état, fit alors un mémoire en forme de réponse,

15. Novembre 1784.

439

ponse, lequel étoit propre à calmer les inquiétudes, & qui a produit véritablement cet effet. Cette réponse aiant été mal rendue dans divers papiers publics, nous la donnons ici telle qu'elle a été littéralement traduite de l'allemand.

« Il n'y a rien de plus noble & de plus conforme au caractère sublime de Sa M. l'Impératrice, que la maniere cordiale & amicale, dont cette Souveraine vous a chargé, Monsieur, de m'entretenir des bruits venus à la connoissance de Sa M., que l'on faisoit en Suede & sur les frontieres, des préparatifs de guerre. Je suis trop convaincu des sentimens qui animent le Roi mon maître envers votre Souveraine auguste, pour ne pas être persuadé que Sa M. trouvera dans cette maniere d'agir de nouvelles preuves d'amitié & d'affection pour Sa M. Imp. Un soupçon formé se dissipe par des éclaircissemens sinceres, ceux-ci font évanouir des idées erronnées, qui tirent leur source d'avis faux & exagérés. Quoique je ne sois pas, Monsieur, en état de vous donner en forme une réponse ministérielle, avant que cette affaire ait été exposée aux yeux du Roi, (alors à Paris), je me trouve cependant suffisamment instruit des vues & des dispositions qui par son ordre s'exécutent par rapport à la flotte & à l'armée, pour avoir l'honneur de vous assurer provisionnellement, que ni dans les ports suédois, ni en aucune part sur les frontieres, on n'a fait ni on ne fait les moindres préparatifs de guerre; qu'en Scanie les troupes ne se trouvent pas rassemblées; qu'à Carlsrone, il n'y a pas d'autres magasins établis, que ceux qui en vertu de nouveaux réglemens sont destinés à pourvoir au service de mer. »

« Je dois, en attendant, vous avouer avec la franchise que mérite la façon d'agir ouverte & amicale de votre Souveraine, que Sa M. agit ainsi suivant les principes d'un gouvernement éclairé & vigilant. Le Roi donne

ces mouvemens à son système militaire & défensif, pour le conserver sans cesse sur un pied semblable. Sa flotte étoit dans un état défavantageux : il ordonna de la réparer. Son artillerie étoit dans la capitale ; actuellement elle y est inutile, puisque le Roi est convaincu de l'amitié de l'Impératrice ; il la fait donc distribuer dans les places frontières, à la défense desquelles elle appartient & où elle doit aussi rester naturellement. Voilà, Monsieur, tout ce qui a été exécuté, & cela manifestement, à la face du public. Les forces de terre considérables, qui suivant les bruits publics étoient concentrées en Scanie, montent à 20 mille hommes, qui travaillent aux fortifications de Christianstadt & de Landscron. Ces dispositions n'annoncent pas les moindres desseins hostiles, mais au contraire des mesures pacifiques, qui tendent à la conservation du repos, par lequel le gouvernement du Roi est devenu si cher à son peuple. Au reste, j'ai l'honneur de vous assurer, que Sa M. pénétrée des marques réitérées qu'elle ne cesse d'éprouver de l'amitié de Sa M. l'Impératrice, ne desirer rien plus ardemment que de lui donner des preuves manifestes de son amitié réciproque, & que le Roi envisage la bonne correspondance qui existe entre lui & votre Souveraine, comme l'époque la plus heureuse & la plus glorieuse de son regne. »

I T A L I E.

ROME (le 17 Octobre.) Sa Sainteté a célébré le saint Sacrifice de la Messe, le 4 de ce mois, dans l'église des Peres Récollets ; & après qu'elle eut quitté ses habits pontificaux, elle lut, en présence d'une congrégation composée des cardinaux, du préfet & du promoteur de la foi, le décret par lequel le St. Pere confirme le jugement rendu par

cette congrégation le 28 Septembre dernier, tendant à la béatification du vénérable Serviteur de Dieu, François Pacifique de St. Severin, dont les miracles ont été constatés.

La promotion du prélat Archetti, nonce à Varsovie, au cardinalat, excite des réclamations de la part des autres nonces & les plaintes des Princes de la Maison de Bourbon. On fait, que l'Impératrice de Russie avoit demandé le chapeau de cardinal pour ce prélat. Le Pape ne se pressant point de satisfaire à cette réquisition, & Mgr. Archetti étant tombé malade à la suite de ce délai, l'Empereur, étroitement lié avec la cour de Pétersbourg, joignit ses instances à celle de l'Impératrice & pria le Pontife d'envoier au plutôt la barrette désirée. Sa Sainteté ne se trouva pas dans un médiocre embarras: elle consulta M^r. le cardinal de Bernis & M^r. le duc de Grimaldi, ambassadeurs de France & d'Espagne, les chargeant d'écrire à leurs cours respectives, qu'elle ne pouvoit plus se refuser aux desirs de Leurs Majestés Impériales. M^r. le cardinal de Bernis n'envoia point de courrier extraordinaire à ce sujet: & il arriva par-là, que l'on apprit à Versailles la nomination du cardinal Archetti en même tems que le ministre de France demandoit les ordres de sa cour, pour savoir ce qu'il devoit répondre au Pape. L'on ignore, quels ont été les sentimens de la cour d'Espagne à cet égard; mais il est certain que, les dix-huit jours donnés à M^r. le cardinal de Bernis étant écoulés, le St. Pere a tenu son consistoire

fittoire & a fait sa nomination, sans avoir les intentions de la cour de Versailles. Il ne lui sera pas difficile de trouver les moyens de l'appaiser; mais les nonces plus anciens que Mgr. Archetti, n'en ont pas moins sujet de se plaindre. Le Pape peut cependant leur répondre, que cette distinction particulière en faveur du nonce de Pologne lui étoit due à cause des services, qu'il a rendus à l'Eglise, en acquérant aux Catholiques de la Russie la faveur & la bienveillance de leur Souverain.

Sa Sainteté voulant remédier à quelques abus qui se sont glissés successivement dans les colleges Clémentin & Nazaréen, établis en cette ville, a ordonné ce qui suit: 1°. Les représentations théâtrales y seront absolument interdites. 2°. Il ne sera plus permis aux gentilshommes d'y avoir des domestiques ou valets de chambre particuliers. 3°. Ils ne pourront avoir ni montres, ni quoi que ce soit en or ou en argent, leur service de table excepté. 4°. Il sera défendu aux supérieurs des colleges susdits de garder de grosses sommes pour l'usage de leurs convicteurs. 5°. Ces derniers n'oseront plus porter de manchettes brodées ou de dentelles. 6°. On leur défend l'usage des carrosses. 7°. Celui du café & du chocolat qu'ils voudroient prendre en particulier.

L'Electeur de Saxe a nommé son agent près du St. Siège M^r. le comte Torogioni, en lui assignant 600 scudis d'appointemens.

— Le bailli de la Brillanne, ambassadeur

de la religion de Malthe auprès du St. Siège, vient de recevoir la nouvelle que Son Em. le Grand-Maître de Malthe a été confirmé dans cette dignité encore pour trois ans. — Le nommé Pierre Pernice, Sicilien, qui a été arrêté ici à la demande du Roi de Naples & conduit aux prisons, comme coupable d'un forfait concernant le duc d'Angio, fut livré lundi au soir au patron d'une barque napolitaine avec les cérémonies d'usage, pour être conduit à Naples.

On a trouvé dans un jardin sur le mont Celius, une Venus, qu'on croit avoir été dans le temple de Troye, détruit par les Grecs (a). Cette statue est d'un travail excellent; & suivant son inscription, elle est l'unique ouvrage qu'on ait pu recueillir, dans l'ancienne Rome, de Minofante, célèbre artiste grec: cette statue doit paroître bien précieuse aux amateurs de l'antiquité.

On apprend par un courier extraordinaire, que le cardinal Mattei, archevêque de Ferrare, est très-dangereusement malade. Cette Eminence n'a que 40 ans, & elle est l'objet de l'édification & de la reconnoissance de ses ouailles. Si elle étoit enlevée à son diocèse, elle le laisseroit dans une consternation d'au-
ant

(a) Oh ! la foi & vive & forte des antiquaires, qui perce les ténèbres de 30 siècles pour découvrir les restes d'une ville, dont l'existence est encore un problème ! Après cela ces Messieurs se moqueront de la crédulité des bonnes gens qui croient un peu trop aisément à d'anciennes reliques.

tant plus grande, que la cause de sa maladie provient de l'excès des peines qu'elle prenoit pour l'instruction des fideles. Ce prélat a été surpris par sa maladie au milieu du cours de ses visites archiépiscopales, dans lesquelles il prêchoit lui-même fréquemment & avec un zèle peu commun.

NAPLES (le 14 Octobre.) Le 27 du mois dernier, il arriva un accident fâcheux: il éclata un incendie à bord du vaisseau du Roi le St. Giovanni, de 64 canons, récemment revenu de l'expédition d'Alger, où il avoit été vaisseau-commandant de la division napolitaine. Le délit d'un caporal des canoniers a causé ce malheur: il avoit dérobé & recélé une grosse quantité de poudre; & voulant aller la prendre en cachette pour l'emporter, un bout de chandelle à la main, il en tomba une étincelle, qui mit le feu à cette poudre; & la flamme gagna dans un instant, avant qu'on put le secourir. Heureusement le vent porta le navire hors du môle; & il y brûla entierement jusqu'à fleur-d'eau. Quoiqu'on l'eût déjà dégréé, les provisions, la voilure, les agrès, & les cordages s'y trouvoient encore à bord, même ceux qu'il avoit reçus à Carthagène: le tout a été réduit en cendres; & l'on n'en a rien pu retirer. Au moment de l'incendie il y avoit encore, outre le caporal, une garde de 5 ou 6 hommes sur le navire: ils se font sauvés, en se jettant dans la mer; mais, avant de prendre ce parti désespéré, ils avoient été tellement brûlés, qu'après les avoir

15. *Novembre 1784.*

445

retirés de l'eau on les a portés à l'hôpital. Le *St. Giovanni*, un des vaisseaux que Sa Majesté avoit acheté de la religion de Malthe, étoit le meilleur & le plus gros de la marine napolitaine.

Les sieurs Hauff, Allemands, qui ont été appellés pour être employés à l'éducation du prince-roi, sont arrivés ici de Bamberg; on a déjà préparé dans le palais l'appartement que ce prince ira incessamment occuper avec toute sa cour.

La cour a fait marcher 500 hommes contre les voleurs, qui infestent l'Abruzze & s'y livrent aux excès les plus atroces.

LIVOURNE. (*le 18 Octobre.*) La Polacre la *Notre-Dame des Graces*, capitaine Jean Tassovich, de Raguse, jetta l'ancre le 12 dans notre rade venant de Tunis en six jours, chargé de légumes. Le capitaine a déposé qu'à son départ il n'y avoit point d'autres bâtimens de guerre vénitiens qu'une frégate & deux chebecs qui l'avoient visité & l'avoient relâché tout-de-suite; au surplus il n'a rien entendu transpirer touchant la flotte vénitienne & il ignoroit même l'endroit où elle pouvoit être.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 27 Octobre.*) Le Roi, en son conseil, a rendu le 15 de ce mois une ordonnance, pour proroger le parlement britannique, qui l'étoit au 26 du courant, jusqu'au 2 Décembre prochain. L'on croit,

que sa rentrée ne sera pas différée ultérieurement alors, comme l'on s'y étoit attendu, parce que les moïens de pourvoir aux intérêts du dernier emprunt exigeront de nouveaux arrangemens, quelques-unes des nouvelles taxes, dont le produit y étoit destiné, aiant été trouvées insuffisantes à cet effet. La non-valeur de la taxe sur les fenêtres surtout est considérable, parce que plusieurs propriétaires aiment mieux boucher leurs fenêtres que de soumettre leurs maisons à un impôt d'autant plus onéreux qu'il est permanent. Divers autres actes, passés dans la session dernière, subiront aussi des altérations essentielles, pour remédier aux inconvéniens, qui y ont été trouvés dans l'exécution.

Le comte de Kageneck, envoyé-extraordinaire de l'Empereur, & le comte de Lufi, ministre-plénipotentiaire du Roi de Prusse, ont eu le 21 de ce mois chacun une conférence avec le Roi, qu'on suppose avoir eu pour objet les affaires actuelles de l'Europe, particulièrement la contestation sur la navigation de l'Escaut. L'on se persuade ici que la cour de Berlin ne voit pas avec indifférence les démarches de l'Empereur à cet égard. Celle de France n'a pas encore quitté le rôle de médiateur dans ce différent; & d'après la communication fréquente, qui subsiste entre notre cour & celle de Versailles, l'on présume, qu'elle fera jusqu'à la dernière extrémité des efforts pour prévenir une rupture. Nos fonds, qui avoient souffert par la crainte d'une guerre en Europe, se sont élevés de 2 pour 100 par le

le nombre d'acheteurs, qu'il y a sur la place.

Il subsiste encore quelque différent entre nous & les François touchant le commerce; & pour les terminer on croit qu'il faudra abolir au parlement quelques loix, en changer d'autres, & en établir de nouvelles pour rendre l'amitié solide & permanente entre les deux nations.

Les affaires d'Irlande continuent d'exiger encore l'attention de nos ministres-d'état. Tandis qu'on se flatte ici d'empêcher la convocation d'un congrès de délégués des mécontents, de faire désarmer les associations, & de procurer au gouvernement du pais une augmentation de sujets attachés; les mécontents de leur côté travaillent à fortifier leur parti, & exhortent leurs compatriotes à tenir ferme pour le maintien de leurs droits & de leurs privileges. Ils ont réélu le comte de Charlemont pour leur commandant en chef, & on débite, que le marquis de la Fayette sera nommé commandant d'un corps national, dans lequel on tâchera d'introduire aussi plusieurs officiers françois & espagnols qui sont passés en Irlande depuis le rétablissement de la paix. On a cependant fait savoir aux Irlandois que le ministère étoit déterminé à régler leurs différens sur un pied raisonnable à la séance prochaine du parlement

Par le relevé de la marine, il paroît qu'il se construit actuellement à neuf dans les chantiers du Roi 18 vaisseaux de ligne, de 110 jusqu'à 50 canons, & 6 frégates; & dans les chantiers des particuliers 21 vaisseaux de ligne, 30 frégates

& 6 chaloupes; ce qui prouve qu'on est résolu ici d'entretenir la marine sur un pied respectable. Depuis le rétablissement de la paix, on a vendu environ 20 vaisseaux de ligne & pareil nombre de frégates & d'autres bâtimens qui n'étoient plus en état de servir; il est essentiel de pourvoir à leur remplacement, & aux incidens qui peuvent survenir.

On dit que trois des enfans de notre Maison royale seront mariés vers le printems prochain; savoir S. A. R. le Prince de Galles avec la Princesse de Brunswich sa cousine; notre Princesse royale avec le Prince héréditaire de Dannemarck, & la Princesse Sophie avec le Prince héréditaire de Mecklenbourg-Strelitz. Ce seront des alliances de famille, puisque les parties sont déjà germains.

Le 7 du courant, un vaisseau hambourgeois, à bord duquel on avoit porté dans la matinée plusieurs caisses de piastres, fut assailli à minuit par vingt hommes armés, qui s'étant assurés de l'équipage, en emportèrent pour environ cinquante mille écus, & se retirèrent sans être connus. Le lendemain, un autre navire fut abordé de la même manière, & des marchandises pour sept cents liv. sterl. furent aussi enlevées par des voleurs en bateau, que l'on nomme dans ce pais-ci, *pirates d'eau douce*.

Un de nos gazetiers observe que l'ancien usage de saluer le pavillon anglois remontoit à l'existence de sa première marine. Ce fut

le Roi Arthur qui l'établit vers l'an 537. Il étoit lui-même à la tête de sa flotte, composée de galeres; & par-tout où il se portoit, il obligeoit les vaisseaux des différentes nations de baisser leur voile devant sa flotte, en signe de respect. Le même Monarque fut le premier qui introduisit l'usage de saluer les forts & les châteaux bâtis au bord de la mer, comme signal de son arrivée sur un territoire où il pouvoit demander les secours dont il avoit besoin. On disoit, dès le tems d'Arthur, que la marine angloise surpassoit en force & en beauté toutes les autres. Pour la force, on comparoit ses vaisseaux à des *châteaux flottans*; pour la beauté, à des *palais mouvans*: on les appelloit encore *les murailles d'Angleterre*. Le tems, nous nous en flattons, dit le même gazetier, n'a pas détruit cette distinction; & tout vrai Breton doit desirer qu'elle ne s'efface jamais. (a)

(a) Un autre gazetier qui n'a pas l'enthousiasme de celui de Londres, a fait sur ce passage la note suivante. « Si les *palais mouvans* » & les *châteaux flottans* du bon Arthur eussent eu affaire aux simples corsaires que l'on arme aujourd'hui, ils n'auroient pas flotté longtems. Quant au vœu de l'auteur, c'est non-seulement un vœu indiscret, mais barbare. Il seroit cruel pour l'humanité, que ces distinctions se renouvellassent jamais; les conséquences en ont été assez funestes: le siècle est trop éclairé pour la propagation d'une doctrine aussi sauvage ». Je ne contredirai pas

Le sieur Blanchard déjà connu par 3 voïages aériens sur le Continent, en a fait ici le 16 un 4e. Le sieur Sheldon, démonstrateur d'anatomie, compagnon de voïage du sieur Blanchard, avoit résolu d'emporter avec lui deux cors-de-chasse, une cymbale ou tambour chinois, pesant plus de 40 livres, & un tambourin: ces instrumens étoient destinés à faire des expériences sur le son, dans les régions solitaires de l'air, où le cercle de vibration doit être immense; il avoit fait mettre en même tems dans le bateau, des poulardes, un alloïau, des petits pains à foïson & plusieurs bouteilles d'excellent vin, qui devoient vivifier la scene; un panier avec 12 pigeons vivans, que l'on devoit lâcher à différentes hauteurs pour voir s'ils pourroient y voler librement, fut apporté ensuite avec des redingotes pour les voïageurs, & des instrumens de toute espece. Le sieur Blanchard, assis dans son bateau, tâchoit, en mettant bas un sac de sable à chaque addition, de le conserver en équilibre; il se prêtoit en riant au goût de son compagnon, qui, d'ailleurs, lui promettoit à lui-même le plaisir de faire de nouvelles découvertes; mais quand tout le leff fut enfin déposé à côté du bateau, & qu'il vit que la difficulté de s'élever étoit la même, un accident que l'on n'avoit pas cru devoir

cette note; mais la premiere règle est d'être juste. Que les nations qui ont subi quelque loi tant soit peu humiliante de la part d'un ennemi plus fort, ou de la part d'une nation rivale, fassissent l'occasion pour s'en affranchir; cela est tout naturel, & je n'ai garde de le désapprouver: mais que celle qui a donné la loi, la maintienne tant qu'elle le peut, c'est ce qui ne me paroît ni *barbare*, ni *sauvage*. N'est-ce pas ainsi que toutes les cours maintiennent leur préséance les unes sur les autres? & en fait de salut de pavillon, n'y a-t-il pas de règles ailleurs qui tiennent un peu à celle du Roi Arthur?

être aussi grave, ayant diminué la capacité du ballon, il fallut prendre le parti de mettre bas, les uns après les autres, tous les instrumens de musique; on délibéra même un instant, si l'un des aëronautes ne renonceroit pas au voiage: le sieur Sheldon, qui eût nécessairement dû descendre, si l'un des deux eût été obligé de rester à terre, n'ayant pas voulu se prêter à cet arrangement, il fallut faire de nouvelles réformes, & il ne restoit enfin aux voyageurs que leurs provisions & leurs redingotes, quand il parut par les ondulations du ballon qu'il avoit atteint assez de légèreté pour s'enlever. Les aëronautes, trop impatiens de planer dans les airs, ayant prié les personnes qui tenoient le cercle, auquel étoit attachée la gondole, de le lâcher, le ballon s'éleva de quelques pieds: la gondole ayant alors touché le mur en passant, & l'aërostat trop en équilibre n'ayant pas assez de légèreté, il ne s'éleva que foiblement après ce choc: l'effet naturel du contrecoup, fut de le ramener à terre dans un jardin. Le sieur Blanchard, n'ayant pu persuader à son compagnon de voiage de le quitter, malgré tout ce qu'il put lui dire, sacrifia indistinctement alors tout ce qui lui tomba sous la main; & malheureusement les poulardes, les bouteilles, les redingotes suivirent les deux cors de chasse: pour compléter ce désarroi, son chapeau étant tombé de la gondole, il s'éleva sans penser qu'il fut tête nue. La force d'ascension étant alors beaucoup trop considérable par la quantité de lest qu'il avoit jetée, pour pouvoir se servir de ses ailes commodément, & un vent de Nord-Est très-fort ayant ajouté un nouvel obstacle dans ce premier moment, au parti qu'il auroit pu en tirer, il fut obligé de céder aux pouvoirs combinés qui le maîtrisoient, & à 4 heures 20 minutes il alla tomber à un mille de Rumsey, petite ville de Hampshire, où l'on tenoit marché ce jour-là.



A L L E M A G N E.

VIENNE (le 20 Octobre.) L'Empereur, accompagné du comte de Brown, général d'artillerie, arriva le 3 de ce mois de Tyrnau à Presbourg, d'où Sa M. a continué le lendemain sa route pour Bude & Pesth; & l'on ne croit point, qu'elle revienne ici avant le 25 du courant, à moins que des événemens imprévus n'accélèrent son retour. Les divers comitats de la Hongrie ont ordre d'envoyer vers le 10 des députés dans les deux villes suddites, pour lui exposer les représentations, qu'ils croient devoir faire concernant les nouveaux réglemens. particulierement la conscription militaire, qui doit commencer à s'exécuter le 1 Novembre prochain. Le comte Bathiany, intendant du comitat d'Agria, qui s'y étoit opposé, a encouru la disgrâce de l'Empereur & a été déclaré inhabile à remplir désormais des charges au service de la Maison impériale. L'on ne fait, si notre Monarque sera à cet égard aussi inébranlable qu'il l'a été par rapport à l'ordonnance, qui défend le débit des marchandises étrangères: il s'est refusé à toutes les sollicitations, qui lui ont été faites à ce sujet; & a donné l'exemple, en ne permettant pas qu'il y eût dans ses caves d'autres vins que ceux de Hongrie & d'Autriche. Les députés des marchands de la ville de Prague qui, lors du séjour de Sa Majesté, lui firent de très humbles remontrances sur cette matiere, en recurent

çurent pour réponse: *Je fais comme un chirurgien qui est obligé d'aller fort avant pour guérir une blessure, & qui ne tient point compte des douleurs qu'il cause au malade.*

— Sa Majesté a dansé au bal de Prague, donné à l'honneur du comte de Hoya, dans un menuet de huit personnes: les Dames étoient les deux douairières, princesses regnantes de Lichtenstein, la princesse de Furstenberg & la comtesse de Sternberg; les Messieurs étoient le comte de Hoya & les deux feld-maréchaux Laszi & Laud'hon. On dit qu'il s'est consommé à ce bal 3000 pintes de lait d'amande, autant de limonade, & un quintal & demi de chocolat.

L'ambassadeur d'Espagne, le comte d'Aquilar, étoit disposé, avant son départ pour Madrid, de faire un voyage à Pesth pour prendre congé de S. M. I; le Monarque ayant eu connoissance de son intention lorsqu'il étoit encore à Prague, lui écrivit le billet suivant: “ Monsieur l'ambassadeur, je
 „ viens d'apprendre que vous aviez envie de
 „ vous rendre à Pesth pour prendre congé
 „ de moi; je vous suis sensiblement obligé
 „ de cette marque d'attention, mais je ne
 „ puis vous laisser exécuter votre projet.
 „ Ayant déjà un voyage aussi long à faire
 „ que celui de Vienne à Madrid, je ne
 „ verrois pas avec plaisir que vous y ajoutiez
 „ un tour jusqu'en Hongrie; mais par
 „ contre, je vous reverrai toujours avec le
 „ plus grand plaisir à Vienne, lorsque votre
 „ congé sera expiré: JOSEPH. „

L'Empereur

L'Empereur a fait signifier très sérieusement à la Porte, qu'elle ait à nommer dans 14 jours des commissaires pour la démarcation connue; faute de quoi Sa M. I. se verroit obligée de prendre d'autres mesures, & le divan ne devroit s'en prendre qu'à lui-même des suites fâcheuses qui pourroient résulter d'un plus long délai. Cependant Sa Majesté a envoyé au nouveau bacha de Belgrade un coutelas enrichi de pierres précieuses & évalué à plus de 2000 florins; ce présent étoit accompagné d'une lettre du commandant de Semlin. Le bacha aiant reçu l'un & l'autre avec le plus grand respect, fit donner au porteur un castan d'écarlate & 100 florins; il y joignit une lettre de remerciement pour le commandant susdit.

Il y a ordre de visiter toutes les caves des particuliers, pour savoir la quantité de vins étrangers qui s'y trouve, & prévenir toute espece de fraude. — Il a été question depuis longtems d'ordonner des uniformes pour les différens dicasteres. Voici ceux qu'on dit être prescrits; habit, veste & culotte blancs, collets & paremens rouges, pour le conseil de guerre aulique & tous les départemens qui en dépendent. Rouge & paremens noirs pour la cour suprême de justice, celles de la banque, de la monnoie, des mines, appels & de la régence. Gris à paremens jaunes pour les officiers de police. Les conseillers des départemens susdits porteront sur leur veste & paremens une tresse d'or, les secretares n'en auront que sur

la veste ; les protocolistes , chancelistes & conceptistes porteront les habits unis. Tous les médecins & avocats seront habillés de noir. — Par ordre suprême , le consistoire ecclésiastique a fait enjoindre aux curés des paroisses de cette capitale , de ses faubourgs & des endroits en dépendans , de se faire remettre par tous les prêtres étrangers qui disent la Messe dans les églises commises à leurs soins , la permission dont ceux-ci se trouvoient pourvus , de la remettre dans 3 jours au consistoire & de faire savoir en même tems à ces ecclésiastiques étrangers , qu'à compter du 10 de ce mois , ils ne pourroient plus dire la Messe dans les églises susdites. — Pour rendre le bois de chauffage à meilleur marché , l'Empereur a ordonné que l'on coupât 50,000 cordes de bois dans ses forêts. — Le gouvernement a condamné les filles de joie à servir pendant un an , les malades dans l'hôpital général ; si après ce tems elles continuent à mener une vie dérégée , elles seront obligées pendant plusieurs années à exercer le même emploi. On espere sans doute que les regrets & la repentance , & sur-tout de fortes leçons produiront dans leur ame une bienfaisante & ingénieuse activité , la douceur , le courage , la patience , & les autres fruits de la charité chrétienne , si nécessaires dans une telle fonction ; & que peu à peu les malades se guériront de je ne fais quelle aversion & défiance qu'ils auront d'abord de ces nouvelles consolatrices. Cependant les administrateurs des hôpitaux se

proposent de faire à ce sujet des représentations à Sa M, & espèrent qu'elles apporteront quelques changemens à cette disposition.

— Une nouvelle déclaration de l'Empereur, publiée dans tous les païs héréditaires d'Allemagne, exhorte la classe d'hommes connus sous le titre de *Bohémiens*, à quitter la vie vagabonde & à s'établir dans des demeures fixes. On leur offre divers encouragemens, tels que l'exemption de la servitude, & la jouissance pendant plusieurs années de la franchise des contributions de toute espece.

Comme le passage le plus important pour entrer en Bohême est près d'Eger, & qu'il seroit trop couteux d'abattre ou d'aplanir les montagnes qui sont dans les environs, Sa M. I. vient d'ordonner à différens ingénieurs, de tracer une place dans les environs pour y construire un nouveau fort qui servira à défendre Eger contre toute attaque.

L'abbé Hell, astronome impérial & directeur de l'observatoire de Vienne, aussi estimable par ses connoissances que par sa modestie, ses vertus chrétiennes & sacerdotales, vient de recevoir une lettre fort honorable de la *Commission pour trouver la longitude sur mer*, établie par acte du parlement d'Angleterre (a), qui lui fait présent de tous

(a) L'existence persévérante de cette Commission, est seule une preuve suffisante contre la prétendue découverte de Mr. Sornay. 15 Mars 1784, p. 429. — 15 Sept. 1783, p. 148.

15. *Novembre* 1784. 457

les ouvrages qu'elle a fait & fera imprimer. M^r. Maskelyne, astronome du Roi d'Angleterre, lui a aussi écrit de la part de la société des sciences de Londres une lettre très-obligeante, où cette société en lui faisant également présent de ses ouvrages fait l'éloge de ses travaux & particulièrement de ses Ephémérides.

BERLIN (le 23 *Octobre*) Le Roi a fait présent au magistrat de Gardeleben, dans la Vieille-Marche, de 25 mille écus, pour l'embellissement de la dite ville.

Le 14, le major de Tempelhof, accompagné de plusieurs officiers de notre garnison & d'autres régimens, est parti pour Furstenwald; il est chargé de leur faire lever quelques plans, tracer des camps &c, dans les environs de la dite ville. Le résultat de ce travail sera présenté au Roi.

MUNSNER (le 22 *Octobre*.) L'intronisation de Mgr. l'Archiduc Maximilien, Electeur de Cologne, en qualité de notre Evêque & Prince, a été célébrée le 11 & le 12 de ce mois avec la pompe usitée. Le lendemain S. A. El. est retournée à Bonn. Les différens, qui avoient si longtems subsisté entre cet évêché & la république des Provinces-unies, relativement aux frontieres, viennent de se terminer à l'amiable.

FIUME (le 15 *Octobre*.) Cinq mille Montenégrins, commandés par le comte de Radonich (le même qui a été à Vienne il y a cinq ans), ont battu une armée de 30,000 Turcs, dont ils ont fait prisonniers 464 hommes, y compris 2 beglerbegs & 5 agas: dix

canons de fer & beaucoup de munitions, qu'avoit amenés au commandant de Montenegro, quelques jours avant la bataille, un navire sans pavillon, ont beaucoup contribué à cette victoire. (a)

P A Y S - B A S .

BRUXELLES (le 1 Novembre.) Avant-hier matin, après l'arrivée d'un courier de Vienne, il en est parti un d'ici pour porter à M^r. le baron de Reischach, envoyé-extraordinaire de l'Empereur auprès des Etats-généraux des Provinces-unies, l'ordre de Sa M. de quitter incessamment la Haye sans prendre congé. Le même jour Son Exc. M^r. le comte de Belgiojoso a insinué à Mrs. les plénipotentiaires hollandois en cette ville, qu'après que leurs maitres, par l'insulte qu'ils ont faite au pavillon de l'Empereur, ont déclaré la guerre à Sa M., & qu'en conséquence elle a déjà rappelé son ministre à la Haye; l'objet & le but de la négociation entamée devoient naturellement venir à cesser. Depuis ce moment tout est en mouvement ici; l'on augmente les troupes, chaque régiment devant être porté à 3200 hommes. On travaille nuit & jour dans les casernes & arsenaux & l'on forme des magasins. On a publié une ordonnance qui défend toute exportation de

(a) C'est apparemment celle dont nous avons parlé dans le Journal du 15 Sept. p. 128.

grains & de fourage. L'on a fabriqué ici & dans les autres villes, un nombre considérables de grilles de fer pour chauffer les boulets : on a dressé des batteries vis-à-vis des forts de Kruyschantz & Lillo, & la guerre enfin est sûre, si L. H. P. ne donnent sur le champ satisfaction de l'insulte faite au pavillon impérial.

L'Empereur a disposé de l'évêché d'Anvers vacant par la mort de M^r. Jacques-Thomas-Joseph Wellens, en faveur de M^r. de Nelis, chanoine de la cathédrale de Tournay, grand-vicaire du diocèse, président des Etats de Tournay, membre de l'académie royale des sciences & belles-lettres & de la commission des études en cette ville.

L'académie impériale & royale des sciences & belles-lettres établie en cette ville tint le 25 & le 26 du mois passé une séance générale pour la distribution des prix.

En 1782 la question historique avoit été proposée en ces termes : « Comment & depuis quel tems s'est formé l'Ordre du Tiers-Etat » en sa qualité de représentant du peuple » dans les assemblées des Etats du duché de Brabant? cet Ordre est-il plus ancien ou moins ancien que celui de la Noblesse? »

L'académie n'a point trouvé dans les mémoires présentés à ce concours une réponse à tous égards satisfaisante, quoiqu'elle ait reconnu dans plusieurs un goût de recherches & un esprit de discussion bien propres à résoudre dans des questions controvertées. En conséquence elle a résolu de proposer de nouveau pour le concours de l'année 1786, cette même question dont le prix sera double. Elle desire que les auteurs qui concourront, s'attachent particulièrement à établir lequel des deux Ordres est antérieur à l'autre, & qu'ils évitent toute discussion étrangère au sujet.

L'académie avoit demandé pour question de physique, également en 1782 : « Quels sont les effets de l'électricité, appliquée aux plantes & aux arbres dans les terres & elle avoit recommandé aux auteurs « de constater ces effets par une suite d'expériences bien détaillées ». Comme les expériences annoncées dans un mémoire françois ayant pour devise : *Ecce levis de verice visus Iulè fundere lumen apex &c*, lui ont paru suffisantes pour déterminer la question, elle a résolu d'accorder le prix à l'auteur, à condition qu'il fasse constater de la réalité de ses expériences.

Pour question de physique au concours de l'année 1786, l'académie propose la suivante : « Quels sont les moyens que la médecine & la police pourroient employer pour prévenir les erreurs dangereuses des enterremens précipités ? Le prix fera une médaille d'or du poids de vingt-cinq ducats. Les mémoires sur cette question, ainsi que ceux qui répondront à la question précédente doivent être adressés & remis francs de port, à Mr. des Roches, secretaire perpétuel de l'académie, avant le 16 Juin 1786.

Outre ces prix ordinaires l'académie adjugera dans le mois d'Octobre 1785, une médaille d'or de la valeur de 400 livres de France à celui qui lui aura adressé avant le premier Août de la dite année « le meilleur éloge & mémoire historique & politique sur la vie de Messire Jean de Carondelet, seigneur de Solre sur Sambre, avec le détail le plus circonstancié des faits & commissions dont il a été chargé par Philippe le Bon, duc de Bourgogne & par Charles dit le Hardi, l'époque qu'il fut fait chancelier & ministre de Marie duchesse de Bourgogne, & son administration sous le regne de l'Empereur Maximilien & du Roi Philippe I, dont il fut un des tuteurs. L'académie demande les éclaircissmens les plus amples. * »

* Il y a cinq Jean de Carondelet, célèbres dans les annales de cette maison. Il est ici question

15. Novembre 1784. 461

Les mémoires sur toutes ces questions doivent être écrits en latin, en françois ou en flamand.

MALINES (le 23 Octobre.) Un bataillon de grenadiers & deux autres de Kaunitz sont arrivés aujourd'hui de Luxembourg en cette ville; on croit que les premiers & le bataillon du colonel y resteront en garnison; le reste sera cantonné à Arschot, Dieft &c, & même jusqu'à Turnhout; de sorte que nos troupes formeront pour la défense de ce pais, un cordon qui s'étendra le long des frontières de tout le Brabant-hollandois. Quoique tout se prépare à la guerre, on croit encore que les Hollandois changeront d'avis; c'est au moins ce que semble annoncer une lettre d'Amsterdam, en date du 30 Octobre, écrite par un homme en place. insérée dans plusieurs feuilles publiques, & conçue en ces termes. *On a dit en dernier lieu, que si nous accordions la libre navigation de l'Escaut, notre commerce n'en souffriroit pas autant qu'on se le figuroit. On a fait les observations suivantes: " Les épiceries des Moluques, les marchandises des Indes-orientales, de Surate, de Batavia, de Java, de Ceylan, des trois côtes de l'Indostan, de Malabar & de Coromandel, ne cesseront pas d'aborder dans notre port. Anvers ne*

question de Jean V arriere petit fils de Jean II & petit fils de Jean III, dont on voit les deux mausolées dans la chapelle de St. Blaise à Bourg en Bresse. Voyez Les mémoires généalogiques pour servir à l'hist. des fam. des Pais-bas, par Mr. le C. de S. Genois. T. 1. p. 304.

„ pourra jamais profiter des avantages du
 „ commerce , toujours exclusif pour la Hol-
 „ lande , qui saura y puiser de nouvelles
 „ richesses , ainsi que dans les liaisons for-
 „ mées avec les Japonois * , avec les Amé-
 „ ricains septentrionaux & les insulaires des
 „ Antilles. „

Ces observations sont vraies ; & dans la supposition que la navigation de l'Escaut soit libre pour tous les pavillons , Anvers ne ruinera ni Amsterdam , ni la Zélande. Notre commerce est établi , subsiste & subsistera indépendamment des branches qu'Anvers pourra partager avec nous , & ce partage paroît préférable à une guerre incertaine & coûteuse. Il semble que c'est sous ce point de vue , que la France envisage l'affaire. Elle veut absolument l'accommoder par sa médiation , en ménageant nos vrais intérêts comme les siens mêmes , & en nous procurant de nouveaux avantages qui compenseront une perte que notre imagination a d'abord trop exagérée. On commence à croire généralement ici que nous n'aurons pas de guerre ; mais on prend cependant toutes les mesures qui peuvent rendre à notre république son ancienne énergie & la faire respecter. Il falloit peut-être la crise actuelle pour arrêter les fureurs de l'esprit de parti
 qui

* Ce commerce , comme nous l'avons montré ailleurs , se réduit à bien peu de chose , & ne vaut pas l'ignominie dont se couvrent les Hollandois dans les ports du Japon.

15. Novembre 1784. 463

qui nous divisoit. Les haines injustes que l'intérêt particulier fit naître & entretint trop longtems, seront sans doute étouffées par l'intérêt général & par l'amour de la patrie.

LA HAYE (le 3 Novembre.) M^r. le baron de Reischach, envoyé extraordinaire de Sa M. I. & R. auprès de L. H. P, est parti hier matin à cinq heures sans prendre congé, par ordre de sa cour, pour Rôterdam, où ce ministre doit s'embarquer sur un yacht pour Bruxelles, d'où après un court séjour il se rendra à Vienne, à moins que l'Empereur, comme on l'assure positivement ne se rende en personne dans les Pais-bas. — La veille il avoit été expédié deux couriers de la part de L. H. P, savoir, un pour Vienne & l'autre pour Bruxelles, avec ordre à leurs ministres-plénipotentiaires d'en partir d'abord sans prendre congé. — Dimanche dernier, après l'assemblée extraordinaire de L. H. P, il a été expédié un courier d'état aux ambassadeurs de la république à Paris, avec ordre de communiquer au ministère de France les nouvelles que L. H. Puissances avoient reçues le même jour de Vienne, touchant la marche d'un corps considérable de troupes impériales vers les Pais-bas, & de solliciter en cette circonstance un prompt & formidable secours de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne. On assure qu'il est aussi question de faire incessamment une pareille demande auprès des autres Puissances garantes du traité de 1731, & en particulier auprès de Sa Majesté Prussienne.

II. Part.

Li Le

Le général-major Grenier, qui avoit pris son quartier à Rosendaal pour y former un cordon, a reçu un ordre pour donner aux troupes une autre destination. En conséquence, il se rendit à Geertruydenberg avec un bataillon d'Orange-Nassau, l'autre bataillon du même régiment revint ici, & le régiment du comte de Byland va à Berg-op-Zoom. Les gens de la campagne font dans la dernière consternation, & arrivent en foule dans cette ville.

Sur l'insinuation de L. H. P. les Etats-généraux, S. A. S. le Prince d'Orange a fait porter l'ordre au vice-amiral Reynft de détacher quelques vaisseaux pour convoier pendant cet hiver les navires marchands dans la Baltique jusqu'à Archangel. Il doit partir au plutôt une frégate & un cutter pour en amener les navires attendus ici.

Il est arrivé un courier expédié de Cologne: quoiqu'il n'ait rien percé d'authentique dans le public sur les dépêches dont il étoit chargé, on prétend qu'il est venu assurer les Etats-généraux que l'Electeur n'entre pour rien dans les desseins de Sa Majesté Impériale, & que la république peut être tranquille contre toute attaque hostile du côté des Etats de Munster & de la Basse-Allemagne.

La démission que le duc de Brunswich a donnée de tous ses emplois au service de la république, auroit dû satisfaire enfin les ennemis de ce prince, puisque c'étoit son seul éloignement que la plupart paroissent souhaiter. Ce-

pendant il en est qui sont fâchés de cette démission même, parce qu'elle le met à l'abri des atteintes d'une haine désormais impuissante. Mais tandis que ses adversaires cherchent à empoisonner les motifs de son départ, les personnes impartiales rendent justice à ce prince, qui a saisi le moment que l'honneur lui indiquoit. On fait que S. A. S. continuant d'être feld-maréchal au service de l'Empereur, ne pouvoit, dans ces circonstances, rester attaché à celui de la république. Les coups de canon tirés sur l'Escourt motivent & justifient sa retraite, & lui rendent la liberté après laquelle il soupiroit. Il a eu la délicatesse de ne pas prendre la route de Bruxelles; on prétend même qu'il a témoigné qu'il ne serviroit jamais contre la république. Nous apprenons qu'il s'est retiré à Aix-la-Chapelle, où il se propose, dit-on, de passer l'hiver.

Sur un mémoire présenté par M^r. de Torniello, résident de la république de Venise, L. H. P. ont arrêté que M^r. de Lynden de Hemmen & quelques autres comités des Etats-généraux pour les affaires étrangères, entretiennent en conférence avec M^r. de Torniello, pour terminer en diligence l'affaire des négocians Chomel & Jordan, d'une manière conforme à la dignité des deux républiques; & que comme cette affaire est purement mercantile, les ministres sont autorisés à s'adjoindre une ou plusieurs personnes au fait des loix du commerce.

FRANCE.

PARIS (le 31 Octobre.) Dans la circonstance critique où se trouvent les Hollandois à l'égard de l'Empereur, & d'après les termes où nous nous trouvons à l'égard du traité d'alliance prêt à être conclu avec la république, tous les yeux sont tournés sur Versailles, & la résolution de ce cabinet est attendue avec la plus vive curiosité. A la premiere nouvelle de ce qui s'étoit passé sur l'Escaut, le Roi revint immédiatement à Versailles; mais on fut singulièrement étonné que l'assemblée du conseil qui se tint alors, ne dura que 25 minutes. Mais dimanche au soir, les choses ont été plus sérieuses, puisqu'on a mis plus de tems à les discuter. Le conseil dura ce jour-là plus de trois heures, & le lendemain matin, divers couriers furent expédiés. Comme notre ministère est absolument impénétrable sur cet article, il seroit téméraire de hasarder quelque chose de positif sur les résolutions qu'on y a prises. On présume seulement, d'après la façon de penser connue du Roi, que Sa M. mettra tout en œuvre pour prévenir une guerre, & pour amener les choses à un accommodement, sans qu'il ait besoin de déposer le rôle de médiateur; & que s'il y a quelque expédient propre à cela, la sagesse & la modération de notre ministère ne manqueront pas de le saisir avidement & de le faire valoir.

Le Roi continue de traiter le Prince Henri

15. Novembre 1784.

467

avec la plus grande distinction ; & en preuve de la haute idée, que Sa M. a des talens de cet illustre guerrier, l'on cite le trait suivant. Son Alt. Roïale avoit dîné chez M^r. de Calonne. On rapporta au Roi, que huit maréchaux de France étoient de ce dîner ; que le Prince leur avoit dit à tous des choses obligantes & leur avoit tenu tête à tous de la manière la plus gracieuse. Je le crois bien, répondit Sa Majesté : *Mr. de Calonne auroit pu en rassembler douze : ils n'auroient pas plus battu Mr. le comte d'Oels.* On assure que le départ de ce Prince est arrêté pour le 2 Novembre.

On croit qu'il a été question dans le dernier conseil de l'acquisition de St. Cloud : les paroles sont bien données à cet égard, mais la signature éprouve quelques difficultés ; elles seront cependant bientôt levées, ce château étant nécessaire à la santé de la Reine & à celle de Mgr. le Dauphin : prétendre qu'il faut absolument acheter la suzeraineté de ce lieu qui est à Mgr. l'archevêque de Paris, & placer le titre de son duché autre part, c'est ignorer que le Roi a plusieurs domaines relevant de ses sujets, & il n'y a pas encore 50 ans que la moitié du château de Versailles relevoit de l'abbaye de Grandchamp.

Mrs. les fermiers-généraux ont levé tous les obstacles, & ils continuent de faire construire leur muraille, qui doit ceindre Paris. Ces publicains, si l'on pouvoit empêcher la contrebande, donneroient, disent-ils, 12 millions de plus au Roi, seulement pour le

département de Paris. Leur opinion est bien différente, à cet égard, de celle du sieur Granval, fermier-général, qui exposoit à Louis XV la nécessité de diminuer les droits d'aides & de traites pour empêcher les entrées interlopes; il proposoit dans le cas de cette diminution, une augmentation de 8 millions au bail de sa compagnie, parce que, suivant lui, les contrebandiers, vu la modicité des droits à percevoir, n'auroient plus obtenu un salaire proportionné aux peines & aux périls de leur industrie.

Il y a 15 jours que Mrs. les archevêques & évêques ont reçu une lettre circulaire, imprimée, de M^r. le baron de Breteuil, qui les charge de la part du Roi, de se retirer chacun dans leur diocèse sous la condition, que pour cause de maladie, d'affaires importantes, &c, ils devront écrire au ministre, qui exposera leurs raisons sous les yeux de Sa M., & qui leur fera passer la permission de revenir à Paris. Tous les prélats, ducs & pairs de France, les cardinaux, les premiers aumôniers des princes & princesses du sang, les membres qui doivent composer l'assemblée du clergé au mois de Mars prochain, tous les mitrés & croisés de la haute prélature, qui ont à la cour un service à remplir, sont libres de demeurer en cette capitale.

Il paroît une ordonnance du Roi du 28 Août 1784, concernant les capitaines de ses vaisseaux, lorsqu'ils ne seront pas en activité de service. Sa M. arrêtera la liste de ceux qui seront employés annuellement dans ses

15. Novembre 1784.

469

ports & arsenaux, soit en activité simple de service, soit comme attachés aux directeurs & aux différens détails; ceux qui n'y seront pas compris, ne seront plus tenus à résidence dans leur département respectif; ils ne jouiront que des deux tiers des appointemens qu'ils reçoivent étant en activité; ils leur seront payés dans le département auquel ils sont attachés, en certifiant de leur existence & de leur résidence par les lettres qu'ils seront tenus d'écrire tous les deux mois au commandant de leur département respectif, auxquelles ils joindront leurs certificats de vie. Ils ne pourront s'absenter du royaume sans la permission de Sa M., & ne seront payés de leurs appointemens qu'à leur retour; s'ils changent seulement de résidence dans l'intérieur, ils ne le pourront qu'après en avoir prévenu le commandant de leur département. Il sera payé une conduite à tous les capitaines de vaisseaux qui auront reçu des ordres, soit pour rejoindre leur département, soit pour se transporter d'un lieu dans un autre, lorsque le service de Sa M. l'exigera. Ceux qui seront mis en activité, commenceront à jouir des appointemens attachés à cette activité, du jour qu'ils se seront présentés au commandant de leur département, &c. L'exécution de cette ordonnance a eu lieu à commencer du premier de ce mois. — Par une ordonnance de police rendue à Metz le 10 du mois de Septembre dernier, il est fait défense d'inoculer ou de faire inoculer dans l'enceinte de cette ville, sous peine de 1000

liv. d'amende. Il est également fait défense d'exposer à la vue des passans, des enfans attaqués de la petite-vérole, qui sont encore couverts de boutons ou croûtes, à peine de 100 liv. d'amende. Il seroit très-sage de faire observer par-tout un pareil règlement. On commence à être persuadé que la grande cause qui perpétue & renforce cette épidémie, est l'inoculation; il paroît même démontré par les tables de la mortalité, que sans cette funeste charlatanerie, elle seroit anéantie comme la lépre & le mal des ardens (a). Une autre ordonnance mérite les mêmes éloges. Toute une famille de Grenoble s'est empoisonnée par un mélange d'arsenic & de farine, destiné à détruire des rats, & imprudemment employé dans la liaison d'un potage. D'après le réquisitoire du procureur-général, l'arrêt du parlement de Dauphiné porte, qu'un seul apothicaire, dans chaque ville de son ressort, pourra en vendre & en débiter, qu'il n'en sera distribué qu'aux personnes dont les arts en exigent l'emploi, ou sur les certificats des médecins & chirurgiens; que le nom de ceux à qui il en aura été vendu, la quantité & le jour de la vente seront inscrits sur un registre paraphé par le juge, & dont il sera envoyé tous les trois mois extrait au procureur-général.

(a) 15 Mai 1784, p. 92. — 15 Septembre 1783, p. 91. — 1 Juillet 1783, p. 381 & autres cités *ibid.* & ainsi plus loin toujours en rétrogradant.

Il paroît encore des brochures relatives au magnétisme animal : entr'autres : *Lettre d'un médecin de la faculté de Paris, à Mr. Court de Gebelin, en réponse à celle que ce savant a adressée à ses souscripteurs, & dans laquelle il fait un éloge triomphant du magnétisme animal.* A Bordeaux chez Bergeret, 1784. 67 pag. in-8°. (a). — *Lettre d'un Bordelois au P. Hervier, en réponse à celle que ce savant a écrite aux Bordelois à l'occasion du magnétisme animal.* 15 pag. in-12. — *Lettre de Figaro au comte Almaviva sur la crise du magnétisme animal ; avec des détails propres à fixer enfin l'opinion sur l'inutilité de cette découverte : nouvelle édition, précédée & suivie des réflexions qui ont rapport aux circonstances présentes ; traduite de l'espagnol.* A Madrid, & se trouve à Paris, chez Royez, 1784. 45 pag. in-8°. — *Lettre à Mr. Deslon, médecin ordinaire de Mgr. comte d'Artois.* A Paris, chez Prault 1784. 27 pag. in-8°. C'est M^r. le comte Fontette-Sommery qui est l'auteur de cette lettre accompagnée de notes, & qui se déclare partisan du magnétisme animal (b). — On

(a) La fin tragique du pauvre Gebelin, mort subitement à deux pas du bacquet, a mieux répondu à sa *Lettre*, que toute la faculté ne l'eût pu faire.

(b) Je suis persuadé que dans cette controverse comme dans beaucoup d'autres, il y a une équivoque qui empêche que l'on ne s'entende. Il y a peut-être un agent réel, comme Mr. Jussieu en convient *, qui aura égaré

* 15 Oct.
P. 311.

a gravé & on débite chez la Dame Boute-lon , rue St. Hyacinthe , la figure d'un prétendu monstre trouvé au Chili. Déjà nos savans faisoient sur ce monstre des raisonnemens profonds : les uns y reconnoissoient les harpies qui traitèrent si malhonnêtement le pauvre Enée ; les autres n'y voioient qu'une surabondance de molécules organiques , qui dans les déserts où elle ne savent que devenir , faute d'animaux & autres substances absorbantes , s'amassent , selon la remarque de M^r. de Buffon , à procréer des monstres ; enfin toutes les têtes étoient en branle , lorsqu'on apprit que le monstre n'étoit qu'une critique symbolique de Mesmer & de son magnétisme.

M^r. l'abbé Fleury , curé d'Avenay , près Caen , vient de présenter au gouvernement un nouveau moulin à vent horizontal , de son invention : il est encore exécuté en petit sous quatre formes différentes dans les aîles ; mais il promet un si grand nombre

Mr. Mesmer. Cet agent est-il bien nommé *magnétisme animal* ? C'est ce qu'il n'importe pas de discuter. Est-ce le fluide électrique ? est-ce ce que les anciens appelloient *sympathie* ? C'est encore ce qui ne fait rien à l'affaire. Cet agent quelqu'il soit , considéré dans la théorie & la pratique de Mesmer , est une chose absurde , ridicule , contraire à toutes les notions de la physique , en particulier à celles de l'électricité & de l'aimant. Nous ne dirons pas , comme quelques ennemis de Mr. Mesmer , qu'il tient son secret du diable , mais c'est une bien mauvaise chose , puisqu'elle donne la mort à tant d'honnêtes gens.

d'avantages & de commodités que l'inventeur a déjà reçu une gratification, comme une première récompense de ses travaux.

Le volant de ce moulin, composé de quatre ailes, est à découvert, toujours au vent sans qu'on soit obligé de l'y tourner, tout en bois & sans toile à entretenir. Le gouvernement, qui se pratique en dedans & sans sortir, est des plus faciles: par son moïen on laissera présenter aux ailes & sans les arrêter, plus ou moins de surface au vent, selon qu'il sera plus ou moins fort pour obtenir un mouvement uniforme, qui procure autant & d'aussi bonne farine que les moulins à eau. On l'arrête avec la même facilité, sans qu'il souffre aucune violence, en fixant les ailes dans une position horizontale. Les meules sont placées au rez-de-chaussée, dans une cage ou maison stable & immobile, ce qui peut faire moudre deux meules à la fois, & faire tourner toute autre espece de moulin.

Dans un siecle d'illusions & de colifichets, où des feuxfolets tiennent lieu de la clarté du jour, où des phantômes gygantesques remplacent la véritable grandeur, on ne peut voir qu'avec admiration & une espece de consolation, le respect encore persévérant pour la mémoire des grands hommes. On mande de Beauvais que la statue équestre de Louis XIV, placée, en 1701, dans le parc du duché de Boufflers, vient d'être donnée à cette ville. Les ouvriers préposés à la conduite de ce monument, quoiqu'en grand nombre & avec beaucoup de peine, n'ont pu lui faire faire que deux lieues en 11 jours, la statue ne pouvant avancer qu'à l'aide de cabestans: elle est réputée peser 28 à 30,000, à quoi il faut ajouter encore environ 10,000, tant

pour le char, que pour les piéces énormes dans lesquelles elle est assujettie. Les écoliers du collège & des pensions, qui partagent avec les habitans, l'impatience de posséder un monument aussi cher, profiterent du jeudi 7 de ce mois, jour de congé, pour se rendre sur les 11 heures du matin à une lieue & demie de la ville, au hameau appelé St. Maurice, où étoit la statue; & par un pur mouvement de zèle, ils prièrent l'entrepreneur d'abandonner les cabestans & de leur livrer les cordages. Ils étoient environ 200, petits comme grands; tous emploierent leurs forces, avec tant d'intelligence & de succès que, sans les ordres précis de M^r. l'intendant de la laisser à quelque distance de la ville, ils l'y eussent fait entrer & amenée sur la place le même jour à cinq heures & demie du soir. Ils sont venus en triomphe rendre compte de leur démarche à Mrs. les officiers municipaux, à qui ils ont demandé pour toute récompense, l'honneur de la faire entrer dans la ville le jour de la cérémonie.

NOUVELLES DIVERSES.

L'Infante Louise-Marie, épouse du Prince des Asturies, accoucha le 13 Octobre d'un Prince, qui fut baptisé le même jour par Dom Antoine de Sentmanat patriarche des Indes, & reçut le nom de Ferdinand avec 23 autres.

— On apprend d'Oran que le 26 Septembre les Algériens tenterent de s'emparer de cette ville, mais ils furent repouffés avec perte.

— Le 23 Octobre l'Empereur étoit de retour

15. Novembre 1784.

475

à Vienne de ses voïages en Bohême & en Hongrie ; on croïoit que Sa M. se rendroit incessamment aux Pais-bas , mais cette nouvelle est aujourd'hui contredite. Le nombre de troupes qui sort en marche monte à 45000 hommes , pour lesquels on a demandé le passage à divers Princes d'Allemagne. — Le Prince Henri , qui devoit , disoit-on , quitter Paris le deux , paroît vouloir y prolonger son séjour. — Il a été adressé de la part de l'Empereur une lettre-circulaire à tous ses ministres dans les cours étrangères , relative aux affaires de Hollande. C'est une espece de manifeste , nous le donnerons l'ordinaire prochain. — Le baron de Reischach a quitté la Haye le 2 Novembre ; il a demandé que le Service catholique fût célébré dans la chapelle de son hôtel , comme ci-devant ; ce qui a été accordé. — Les Vénitiens ont enfin commencé les hostilités contre Tunis , & ont enlevé un vaisseau à l'entrée du port , où ils ont fait quelques dégats.

M O R T S.

Charles de Dietrichstein-Nicolsbourg , prince du Saint-Empire-romain , comte de Proskau , seigneur de la seigneurie immédiate & forteresse de Trasp , chevalier de la Toison d'or &c. &c. est mort le 28 Octobre à Nicolsbourg en Moravie , âgé de 83 ans.

Felix-Joseph-Hubert de Wavrans , évêque d'Ypres , est mort à Bruxelles le 27 Octobre. La perte de ce prélat distingué par ses vertus pastorales , par un zele éclairé pour l'orthodoxie , un grand attachement aux vrais principes , un éloignement décidé pour toute nouveauté &c , étend de plus en plus le vuide alarmant que la mort successive de plusieurs sages & pieux évêques a produit en très-peu de tems dans le corps épiscopal.

Le général de Haslinger , commandant de la ville de Prague , y est mort dans le courant d'Octobre , d'une attaque d'apoplexie.

Elisabeth Precies , veuve de Pierre van de

Karre, mourut le 21 Octobre, à Ostende, âgée de 103 ans & environ 7 mois, y étant née le 24 Mars 1641. Cette centenaire jouissoit d'une pension que Sa M. l'Empereur lui avoit accordée en considération de son grand âge.

James Penling, fermier à Wilton en Angleterre, y est mort dernièrement âgé de 111 ans. Douze ans avant sa mort, c'est-à-dire à 99 ans, il s'étoit marié, & il laisse 4 enfans de ce mariage.

Dans le dernier Journal p. 380, l. 2 de la note, après *respectable*, placez une virgule & un point; & l. 4 après *particulier*, une virgule seulement. L. 8 une virgule après *d'Allemagne*, ainsi que l. 15 après *révoltée*, . . . Par une ponctuation différente le premier passage est devenu inintelligible, & le dernier renferme une faute grammaticale, car on ne dit pas *révoltée à l'égard de quelqu'un*. On voit par cet exemple, combien après avoir donné ses soins à la chose, on est encore menacé du côté des accessoirs regardés comme des riens. — Dès le moment que les compositeurs (ceux qui arrangent les caractères), ne saisissent pas le sens de l'auteur, ils ne tardent pas de l'ajuster à leur mode, tantôt en retranchant tantôt en ajoutant, ou changeant une ponctuation. . . Il y a quelques jours qu'on m'écrivit pour me demander l'explication de la ligne 6e. p. 743 du 6e. tome du Dict. historique. Toute l'explication consiste à remettre après le mot alléguer, la virgule qu'on en a retranchée. . . Un autre me demande ce qui signifie dans l'article MANSFELD (Pierre-Ernest) l'esprit, rongeur de ce siècle &c; je réponds que cela signifiera quelque chose quand on aura effacé la virgule après le mot esprit. . . En général, dès que le lecteur est arrêté, il doit examiner attentivement le sens, considérer la distribution des virgules & des points, & rétablir un désordre qu'il n'est pas possible à l'auteur le plus attentif d'éviter entièrement.

15. Novembre 1784.

477

Dans le Journal actuel, p. 409, l. 19 & 20
*une place différente que au lieu de que lisez
de celle qu'il a.*

☞ Il est des hommes qui aiant besoin d'un précepteur, gouverneur, chapelain, administrateur &c, s'adressent à dix personnes à la fois, afin de se ménager le choix des sujets & être servis d'une manière plus prompte & plus sûre. Cette précaution est prudente sans doute, mais elle est très-disgracieuse pour ceux qui ont la bonhomie de se charger de ces sortes de commissions, & qui après avoir réussi de leur mieux, en sont quittes pour entendre dire, qu'on est pourvu d'ailleurs; libre à eux de faire ce qui leur plaira des sujets qu'ils auront déplacés par l'illusion du mieux. Il y a longtems que des leçons expérimentales de ce genre auroient dû me corriger d'une honnêteté mal entendue. Mais en attendant que je gagne de la docilité avec l'âge, je crois pouvoir avertir le public, qu'un jeune homme d'une éducation cultivée, très-instruit, de bonnes mœurs, tenant fortement aux vrais principes, prêt à embrasser l'état ecclésiastique, dont le seul défaut d'âge l'écarte en ce moment, acceptera une place de gouverneur, si les conditions en sont raisonnables, & si ceux qui souhaiteront se l'attacher, approuvent les observations inférées dans le Journal du 15 Mai 1784, p. 103.

☞ J'ai reçu la lettre touchant les R. de... qui donnent de si bruyantes fêtes, chantent & impriment de si jolies chansons à propos d'un rien; & cela dans des circonstances qui à coup sûr devoient leur paroître peu chantantes. J'ai cru néanmoins ne pouvoir faire usage de cette lettre, la crainte de faire aux coupables plus de mal que je ne voudrois, prévalant sur l'espérance de les rendre plus circonspects.



T A B L E.

TURQUIE.	{	Constantinople.	431
		Mogador.	433
RUSSIE.	(Pétersbourg.	433
POLOGNE.	(Varsovie.	434
ESPAGNE.	(Madrid.	436
SUEDE.	(Stockholm.	438
ITALIE.	{	Rome.	440
		Naples.	444
		Livourne.	445
ANGLETERRE.	(Londres.	445
ALLEMAGNE.	{	Vienne.	452
		Berlin.	457
		Münster.	457
		Fiume.	457
PAYS-BAS.	{	Bruxelles.	458
		Malines.	461
		La Haye.	463
FRANCE.	(Paris.	466
		Nouvelles diverses.	474
		Morts.	475